



Le relais

INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE CGT-PTT

Trimestriel n° 39 - Septembre 2008 - 3,05 €

Sommaire

Vie de l'IHS

pages 2-

Dossier : Parce que tout n'a pas encore été dit sur mai 1968

pages 5-20

Colloque national
«des téléphonistes du XX^e siècle
et de leurs luttes syndicales»

pages 21-22

Ginette Le Borgne
engagée et militante

page 23

Les Prud'hommes : historique du
Moyen-âge à la fin du XX^e siècle

page 24



Le billet

Besoin de lutter

Le mensonge, l'hypocrisie et la démagogie ne parviennent pas, comme le voudraient nos gouvernants, à convaincre, malgré les moyens sophistiqués de communication dont ils disposent.

Ils veulent «détricoter» toutes les grandes conquêtes sociales.

Ils espèrent effacer de la mémoire collective les mouvements sociaux qui ont fait trembler le patronat et les financiers. Ceux qui ont lutté hier, ceux qui luttent aujourd'hui, savent qu'ils n'ont pas d'autres moyens pour se faire entendre et respecter : les salariés doivent **lutter pour vivre mieux**. Ils l'ont fait, ils le font, ils le feront...

Début juillet à Aix en Provence se sont tenues des rencontres organisées par le «Cercle des économistes» où les patrons nous ont invités à faire confiance à «leur responsabilité sociale»!!! Comment les croire lorsqu'on sait que leur credo est le tout marchand, drapeau du modernisme?

Les profits maximum qu'ils veulent réaliser les condamnent à casser : le Code du Travail, la Sécurité Sociale, les services publics etc.

Ils déclarent : « Dans le management, on a été beaucoup trop loin sur la question des profits... à ce jour la question cruciale est celle de l'acceptation du système capitaliste par les populations »!! Mais, faire de l'Homme une marchandise se heurte à une difficulté majeure : l'Homme est un être pensant capable d'agir sur sa «destinée»; il y a ce que la vie a fait de lui... et ce qu'il fait de sa vie... en luttant!

Lutter, c'est éprouver une formidable force, une solidarité, une camaraderie qu'aucun financier ne peut coter en bourse!

Jeter aux oubliettes de l'histoire le Front Populaire, le Conseil National de la Résistance, mai 68, octobre 74, n'est ce pas en fait redouter que la lutte nécessaire et utile devienne MODERNE?

C'est pour aider à construire cette modernité que l'IHS et la Fédération donnent la parole à celles et ceux qui ont fait l'Histoire Sociale.

A ce titre un rendez-vous à ne pas manquer, celui des 21 et 22 Octobre à Marseille, où se tiendra un Colloque National sur l'histoire des luttes des Téléphonistes au XX^e siècle. On y parlera de luttes bien sûr, de solidarité, de souffrances, de victoires. La vie au travail sera au cœur du colloque, celle d'hier mais aussi celle d'aujourd'hui dans les centres d'appels où nos camarades donnent de la modernité à leurs luttes. Et lutter, c'est aussi rire, et chanter, ce sera le cas au Colloque : **Toujours la lutte!**

Colette SCHWARTZ

Institut
d'Histoire Sociale
CGT-PTT

Siège social : 263, rue de Paris
Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Tél. 01 48 18 54 00
Fax 01 48 59 25 22

Réunion du Conseil d'Administration du 19 juin 2008

Le CA a retenu la « bonne santé » de l'IHS : 32 adhésions en quelques semaines, rentrée des abonnements au Relais et réadhésions importantes.

Il a fait le point sur les travaux réalisés et les initiatives prises, toutes couronnées de bons résultats, avec une participation plus large des membres du CA.

Concernant la fin 2008 et l'année 2009 de nombreuses initiatives sont programmées, pour lesquelles l'IHS-CGT-PTT se doit de répondre et trouver sa place :

- 18 et 19 novembre 2009, colloque de l'IHS confédéral sur « Propagande, information, communica-

tion, 100 ans d'expérience de la CGT ».

- En 2010, colloque de l'IHS confédéral sur « Le syndicalisme producteur de droit ».

Les initiatives de notre institut :

- La biographie d'E. Quéré (F. Briand).
- Brochure sur les années 45-46-47 (M. Gaillard).
- Brochure Prudhommes (J.C. Lourdezi).
- Le Relais, les propositions de dossiers et sujets seront les bienvenus, après ces 2 numéros consacrés à 1968.
- Soirée de l'été, elle sera exceptionnellement reportée à l'automne.

- Le 25 août, avec les secrétaires départementaux, une conférence a été faite par l'IHS sur « l'évolution des structures de la Fédération ».

- Conférence UFR, du 7 au 9 octobre, avec 2 représentants de l'IHS et prise de parole.

- Les rendez-vous de l'histoire de Blois 9 au 12 octobre, thème de l'Europe, tenue d'un stand (responsable Maurice Bisault).

- Colloque des téléphonistes, voir pages suivantes de ce Relais.

- Les 10 ans de l'IHS-CGT-PTT à la fin de l'année, initiative à finaliser.

- Les 100 ans de la Fédération, la 1^{re} date de 1910,

à réfléchir avec la Fédération

- Colloque de la FNARH des 13 au 15 mai 2009 à Toulouse, thème « Les PTT de 1939 à 1959 vers la modernisation dans la continuité » : contributions de IHS-FAPT à débattre.

- Enfin avoir des initiatives régionales ou départementales avec la participation de l'IHS, thèmes souhaités : les bureaux gares et les bureaux de poste.

Toutes ces propositions sont soumises à la réflexion des adhérents de notre institut qui contribueront à leur enrichissement.

Journées d'études de l'IHS confédéral à Pleaux les 28-29-30 mai 2008⁽¹⁾

• Nous avons travaillé à partir d'un exposé d'Elyane Bressol sur la situation actuelle, les pères des lignes pour préciser notre rôle d'historiens du social.

Nous nous sommes posés la question « Faut-il employer le terme *Sarkozisme* », ce qui sous-tend que ce mot porte une idéologie nouvelle. La réponse conduit les participants à préciser : « *Ce n'est pas le Sarkozisme qui existe, mais l'homme Sarkozy porteur du retour de la vieille droite revancharde contre le Front Populaire, adaptée au capitalisme mondialisé.* ».

En effet, Sarkozy ne veut-il pas, lui aussi, casser les acquis de la Résistance ? Il y a donc de quoi plonger dans l'histoire des années 1920-1940 pour une réflexion sur le présent... et prendre les bonnes orientations pour la lutte !

• Les activités des IHS ont été orientées vers le 40^e anniversaire de Mai 68, qui a connu un large succès. Nous nous sommes à cette occasion réappropriés notre patrimoine syndical. Pour ce qui est de la FAPT, plusieurs départements ont eu des initiatives toutes couronnées de

succès. 460 Relais supplémentaires, portant sur Mai 68, ont été vendus !

• L'historien Michel Pigenet a présenté une conférence sur l'histoire du « *Syndicalisme producteur de droit* » qui devrait faire l'objet d'un colloque en 2010.

• En attendant, en 2009 les 18 et 19 novembre se tiendra un colloque sur « *La propagande de la CGT de 1895 à nos jours.* ».

• Une dernière séance a été consacrée à l'élaboration d'un texte sur les « *Principes de coopérations* » des IHS dont la mise en œuvre

devrait aider à développer une « activité de tous et de chacun » plus dense.

• Enfin Donat Decisier nous a entretenu sur l'importance des archives orales et les moyens pour les mener à bien.

• Deux jours et demi bien remplis où plus que jamais, nous avons mesuré combien l'histoire sociale pouvait jouer un rôle dans la construction du rapport de force actuel.

Serge LOTTIER

(1) Participaient à ces journées d'études pour l'IHS-FAPT, Serge Lottier et Paulette Zaganiaz

Pierre MUSSO*, auteur de l'ouvrage « Les télécommunications », dans la collection « Repères » La Découverte, 2008, 128 pages

Les télécommunications sont engagées dans une mutation globale et multiforme. Deux phénomènes se développent simultanément: la déréglementation et la numérisation. Combinés, ils provoquent depuis un quart de siècle une vague de « destruction créatrice » dans laquelle se confondent l'intensification de l'innovation marquée par la fin d'un service monoproduit (le téléphone) au profit d'une multiplication de réseaux et de services, le passage d'une organisation monopolistique des marchés à une concu-

rence oligopolistique et la fusion des télécoms et de l'informatique avec l'Internet.

Avec la dérégulation, la multiplication des innovations (la téléphonie mobile et l'Internet), la convergence des techniques numériques et l'apparition de nouveaux acteurs, la définition du secteur s'est brouillée. Pour appréhender le secteur dans sa globalité et pour éclairer sa mutation contemporaine, il faut le considérer comme un « macro-système technique ». Cette notion permet de rendre compte du double pouvoir qui organise ce sys-

tème: d'une part, la puissance motrice de la technique, d'autre part, le pouvoir politico-économique des grands acteurs. Ce macro-système est éclaté et recomposé au gré des innovations et des stratégies de ces grands acteurs. Après avoir été très stable durant un siècle autour du téléphone fixe, le secteur est plongé dans une réorganisation permanente et soumis à des modalités de régulation variables selon les situations locales et les rapports de force entre acteurs.

Plus de vingt ans après le démembrement de l'américain AT&T, quel est le bilan de la déréglementation des télécoms? Plus qu'à un modèle concurrentiel, la dérégulation a dans les faits, conduit à la formation d'un marché oligopolistique: aux quelques 200 monopoles étatiques nationaux publics se sont substitués des oligopoles continentaux, voire un oligopole mondial.

L'investissement et les politiques industrielles ont souvent été sacrifiés, l'emploi a reculé, la situation des grands opérateurs s'est fragilisée, les « fractures numériques » ne sont pas résolues.

Au moment où se profile la « fibropticalisation » des réseaux, le lancement des nouvelles générations de téléphonie mobile, l'explosion des technologies sans fil, ainsi que l'arrivée d'une nouvelle génération des réseaux, un nouveau cycle d'investissements devient indispensable. Or la financiarisation croissante des

télécoms se révèle peu compatible avec la relance de politiques industrielles et le développement des services publics.

Cinq mécanismes jouent en faveur de la financiarisation du secteur: 1) les privatisations; 2) le renforcement des places boursières qui réalisent ces privatisations; 3) de gigantesques fusions-acquisitions qui ont permis au secteur bancaire de réaliser de substantielles plus-values et de prélever des commissions sur les opérations; 4) l'endettement des opérateurs qui engendre des frais financiers pesant sur leur capacité d'investissements; 5) cette financiarisation s'exerce en permanence sur la gestion et les décisions stratégiques des opérateurs et des industriels des télécoms.

A la longue stabilité sécuritaire du système des télécoms se substitue depuis 25 ans, son instabilité cyclique. Aux deux moteurs initiaux qui avaient enclenché ce processus, la dérégulation et la numérisation, est venu s'ajouter un troisième très destabilisant: la financiarisation qui accélère la restructuration des télécoms et pèse sur l'emploi et l'innovation.

Pierre Musso

Les télécommunications

Collection

R E P È R E S



La Découverte

ECONOMIE
SOCIOLOGIE
SCIENCES POLITIQUES-DROIT
HISTOIRE
GESTION
CULTURE-COMMUNICATION

Le relais

10^e année de parution - Trimestriel - 3,05 €

Directeur de la publication: Bernard Bouche

Rédaction administration:
263, rue de Paris, case 545
93515 Montreuil Cedex

3^e trimestre 2008 - Dépôt légal à parution
CPPAD N° 0902 681018

Chevillon Imprimeur, 89100 Sens

* Pierre Musso sera élu CGT dans le 1^{er} conseil d'administration de France Telecom, suite à la loi de 1990. Il est aujourd'hui enseignant, chercheur en communication et auteur de plusieurs livres sur ce sujet.

RÉSISTER de Mauthausen à Mai 68

Georges SEGUY

Edition l'Archipel - Mai 2008

Résistance, arrestation, déportation : pour la première fois Georges Séguy se livre.

A 15 ans Georges Séguy entre dans la Résistance à Toulouse. En 1944, il est arrêté par la Gestapo, puis déporté au camp de concentration de Mauthausen.

C'est cette partie de son combat, peu connue du grand public, souvent racontée aux collégiens et lycéens, que Georges Séguy a choisi de nous livrer dans cet ouvrage.

Un récit émouvant, poignant et d'un enseignement marquant.

Fil rouge d'un combat syndical et politique : résister

La seconde partie de l'ouvrage permet de remonter la route du syndicaliste chemi-

not, puis du Secrétaire général de la CGT, du communiste et du dirigeant du PCF, du militant pour la paix et les droits de l'homme. Ce parcours militant a fait de Georges Séguy le témoin d'évènements clés de l'histoire.

L'auteur a choisi d'en retracer quelques uns à la première personne. Parce que l'avenir de la gauche prendra racine dans la richesse de son passé, ce livre bilan, au carrefour du militantisme collectif et de convictions personnelles, esquisse l'espoir d'un socialisme du XXI^e siècle.

Georges Séguy est né en mars 1927 à Toulouse. Employé de la SNCF, il adhère au Parti communiste en 1942, il sera membre de son bureau politique (1956-1982). De 1967 à 1982, il sera Secrétaire général de la CGT. Fondateur de l'Institut d'histoire sociale en 1982, il en est aujourd'hui Président d'honneur.

Il est l'auteur de *Le Mai de la CGT* (Julliard, 1972), *Lutter* (Stock, 1975), *1^{er} Mai, les 100 printemps* (Messidor, 1989), *La Grève* (l'Archipel, 1993).

On peut se procurer ce livre auprès de l'Institut confédéral CGT à Montreuil, au prix de 18,95 euros plus les frais de port.

Colloque du 29 avril 2008 à Montreuil

PHOTOS DELIO-IHS-CGT



GEORGES
SÉGUY
Résister



de Mauthausen
à Mai 68

l'Archipel

Parce que tout n'a pas encore été dit sur Mai 68

Le Relais n°38, avec son dossier spécial « Mai 1968 », est épuisé. Les abonnés ont été rejoints par plus de 460 autres, qui nous l'espérons ne resteront pas occasionnels. Ces lecteurs et lectrices ont voulu en savoir un peu plus, sur ce que disait notre Institut concernant Mai-Juin 1968, de cette immense grève et ses considérables acquis.

Le déferlement médiatique, pour ce 40e anniversaire, n'a pas laissé de marbre ceux qui ont vécu la grève ou l'ont conduite en responsables syndicaux CGT, mais aussi ceux qui militent de nos jours. Plusieurs nouveaux témoignages sont parvenus à l'IHS, après ceux donnés en 1998, et dont nous rappellons, ci après, les noms des auteurs de ces contributions*.

Chacun a voulu rétablir la vérité à partir de son vécu, ou, percer cet assourdissant silence sur la grève et que beaucoup de « bien-pensants » ont voulu, 40 ans après, cacher derrière les barricades et le rideau de fumée des lacrymogènes.

« Le n'importe quoi actuel dans les médias sur la CGT » fait bondir Louis; Nicole raconte son vécu et dit « qu'elle n'est pas allée à Charléty ». L'exaltation de jeunes syndiqués et militants CGT est palpable chez Jacques et Georges, mais aussi l'esprit de responsabilité et d'analyse dans les récits de Michel, Roger ou d'Elyane.

Enfin Serge Lottier, en répondant aux questions du Relais, s'essaye à tirer quelques enseignements de « Cette année 1968 qui a changé le monde » selon certains, tandis que l'éditorialiste de l'Express affirme « Ils avaient 20 ans et, si leurs idéologies étaient fausses, leurs idéaux étaient magnifiques ».

Pour les politiques, idéologues et sociologues, le regard, qu'ils portent aujourd'hui sur Mai 68, montre que tous n'ont pas chaussé les mêmes lunettes! Qu'on en juge : « 1968, une explosion sociale qui prouve que l'on peut changer les choses avec une grève générale »; « Mai 1968, c'est essentiellement la critique du lien entre consommation et bonheur, mais pas encore la lutte contre le productivisme »; « La grève ou le défilé, c'était toujours pour une revendication individualiste »; « Mai 1968 a accéléré l'américanisation de la France »; « En 1968, il restait un espoir qui n'est même plus envisageable aujourd'hui tant la société est cadennassée, avec ses idéologies et espoirs déçus » et enfin pour Georges Séguy « Mai 1968 exprimait le refus d'un système ringard, en même temps qu'une forte volonté de transformation ».

Alors? Avant de vous souhaiter une bonne et enrichissante lecture et de parfaire votre opinion avec ce second dossier sur Mai 1968, une dernière observation avec laquelle tout le monde sera d'accord! **De Mai 1968, 40 ans après, on en parle plus que jamais!**

Bernard BOUCHE

*Dans « Un mois de Mai très occupé » (VO Editions-Le temps des Cerises-1998) 182 témoignages ont été recueillis, parmi ceux-ci, 28 camarades des P.T.T., ce sont :

- Jean Blanchon du Syndicat des télécommunications de Paris- Henri Pouget dit Riton du central téléphonique Paris Italie- Pierre Peuch du central télépho-

nique Paris Nord- Michel Bouley des équipes régionales de Marseille- Maxime Vivas de centre de tri Paris Brune- Jeannette Fruchon téléphoniste à Limoges- Josette et Serge Traumat des chèques postaux de Paris Montparnasse- Guy Roudier du centre de tri Paris Austerlitz-Colette Allombert des chèques postaux de Lyon- Micheline Brugeaud du centre de contrôle des mandats de Limoges- Gérard Jacqueline technicien à Dieppe- Francis Liotaud secrétaire du syndicat du Vaucluse- Michel Delugin de centre de tri Paris PLM- Nicole Alloyd des chèques postaux de Lyon- Maurice Cantonet du central téléphonique de Paris Carnot- Albert Le Guern de l'imprimerie du timbre poste de Paris Brune- Le syndicat départemental des PTT de la Vienne- Yves Gras et Paul Reynés des centres de tri et ambulants de Paris- Pierre Lhomme postier à Dijon- Claude Gaudillère du central téléphonique de Paris Bourse- Claude Martin du syndicat de l'Yonne- Jacqueline Guichard du centre régional des services financiers de Lyon- Charles Staehle préposé à la poste de Colmar- Roger Rossi du central téléphonique Villetta-Pantin- Gaétan Cimino du bureau de poste du 12^e arrondissement de Marseille- Jacques Gourdon agent des lignes à Clermont-Ferrand.



Assemblée générale à la bourse du travail à Angers.

17 mai 1968 à 16 heures, le PLM décide la grève et l'occupation*

Les postiers des bureaux-gares et des services ambulants dont le métier consiste à trier, de nuit comme de jour, les lettres et les paquets, connaissent de dures conditions de vie et de travail. Pour la plupart d'entre eux, ils sont originaires de la province, particulièrement des régions dépourvues d'industries.

L'Administration les recrute comme auxiliaires ou stagiaires.

Il est aisé de comprendre les problèmes difficiles que pose leur installation à Paris, avec des salaires oscillant autour de 800 frs.

Nombre de ces débutants, surtout dans la catégorie des préposés, c'est à dire, dans nos services, des manutentionnaires, ont déjà des charges de famille.

L'Administration étant incapable de leur procurer un logement, ils sont séparés de leur famille. Le salaire mensuel doit donc faire vivre à la fois la femme et les enfants restés en province et le camarade à Paris; à Paris où les chambres d'hôtel coûtent 200 frs au minimum.

Pour ceux-là, hélas nombreux, c'est la misère. Sans les heures supplémentaires, sans le travail au noir, il est impossible de vivre normalement.

Aussi les démissions sont-elles nombreuses au cours des premières semaines, au cours des premiers mois.

Quant aux conditions de travail, elles sont extrêmement dures.

Le tri des paquets, des lettres et des imprimés est un travail pénible, effectué debout, dans des locaux empoussiérés, sans hygiène. Le chargement des sacs postaux dans les voitures, les trains, les avions, s'effectue à ciel ouvert, quelles que soient les intempéries car le courrier n'attend pas.

Les accidents de travail sont nombreux, mais nos grands centres de tri, groupant parfois plus de 2000 postiers, sont démunis de locaux d'infirmerie. Cela coûte trop cher, répondent les représentants de l'Administration.

M. Chaban-Delmas peut parler de « nouvelle société », de « progrès social ». Ses propos démagogiques sonnent faux, dans nos services, où le personnel, pour l'amélioration de sa situation, compte beaucoup plus sur sa propre lutte que sur les promesses des hommes du pouvoir.

L'action syndicale est une tradition dans nos bureaux et les grèves y sont fréquentes.

Ceci explique à notre sens que nous ayons été parmi les premières entreprises des PTT à nous engager dans la grève de mai 1968.

Dans son rapport G. Séguy a souligné la très grande portée de cette grève. Nous approuvons entièrement cette analyse. Neuf millions de travailleurs en lutte contre le pouvoir, dont plusieurs millions pour la première fois; des augmentations de salaires substantielles, en particulier pour ceux et celles qui se trouvaient en bas de l'échelle. Voilà qui constitue une étape importante.



Spectacle organisé dans la salle de tri du PLM.

D'ailleurs, si l'on en doutait, les efforts de propagande des réactionnaires et autres adversaires de la classe ouvrière, suffiraient à nous édifier.

Tout l'appareil de « bourrage de crâne » a été utilisé en vue de faire croire aux salariés qu'ils n'avaient pas remporté de victoire. Ceci pour les empêcher de prendre conscience de leur force.

Le gouvernement, comme ceux qui le servent ont voulu également faire croire que la CGT avait été dépassée.

Dans nos services, comme ailleurs, les faits s'inscrivent en faux contre ces assertions.

Par exemple, la grève avec occupation a commencé chez nous au bureau-gare du PLM le 17 mai à 16 heures, c'est à dire moins de 24 heures après nos camarades de chez Renault à Boulogne-Billancourt.

Or, c'est notre section CGT qui prit l'initiative du mouvement, appliquant simplement, au demeurant, l'orientation donnée par le Bureau confédéral dans son communiqué du même jour qui appelait tous les travailleurs à se rassembler dans les entreprises, à élaborer leurs revendications avec leurs responsables syndicaux, à déterminer les formes de lutte qu'exige la situation présente et les possibilités nouvelles qu'elle ouvre.

C'était clair. Et il faut être ignorant ou bien manquer d'honnêteté pour parler de CGT surprise ou dépassée.

Nous notons encore que les bureaux où la grève s'est déroulée dans les meilleures conditions, sont ceux où l'influence de notre CGT est la plus grande et où la bataille syndicale est menée constamment. Il nous semble que c'est là une réponse aux théories absurdes prétendant que les grèves locales, partielles, usent la combativité.

Quand nos bureaux se sont lancés dans la grève générale de mai, ils comptaient trois grèves de 24 heures dans les deux mois précédents.

Sans remonter au-delà de 1958, date de l'instauration du pouvoir gaulliste, disons que, depuis 1958, nous avons lutté sans relâche, à l'initiative de notre Fédération, et que nos grèves catégorielles ou locales

ont permis, même avant mai 1968, d'obtenir des résultats intéressants.

Bien entendu, la grève de mai-juin 1968 a été quantitativement supérieure.

Victorieux du point de vue revendicatif, nous avons repris le travail, drapeaux rouges et tricolores en tête, dans l'unité complète.

Certes quelques éléments, notamment chez les jeunes qui, pour la première fois, vivaient une grève de longue durée, quelques éléments, croyaient qu'il était possible d'aller plus loin.

Si ce plus loin signifie le changement de régime du pouvoir des monopoles en faveur d'une démocratie réelle permettant aux travailleurs de jouer le rôle qui leur revient dans la direction des affaires du pays, alors affirmons que la CGT le voulait ardemment et qu'elle a tout fait pour cela.

Dans nos services, un nombre important de travailleurs aspirait à des changements politiques dans un sens démocratique. La CGT en a proposé les moyens qui résident en l'union des partis de gauche et des organisations syndicales sur un programme commun précis, contenant les revendications essentielles.

Les organisations qui ont rejeté nos propositions portent donc la responsabilité du maintien du pouvoir des monopoles.

Elles ont ainsi bouché les perspectives de solutions démocratiques et, à partir de là, tout devait être mis en oeuvre pour que la grève impose les revendications, pour éviter les actions aventuristes et les provocations que fomentaient le gouvernement et ses alliés gauchistes afin de nous engager dans des épreuves sanglantes. Avec le recul du temps, les postiers se rendent encore mieux compte de la clairvoyance et de l'esprit de responsabilité dont a fait preuve la CGT durant ces événements.

Et la grève s'est alors soldée par des résultats très importants. Des revendications posées en vain depuis 15 ans ont été satisfaites.

Je ne vais pas vous infliger l'énumération. Sachez seulement que les traitements ont été augmentés de 15 à 20% pour la masse de nos petites et moyennes catégories, que presque toutes les indemnités ont été revalorisées. Nous avons obtenu des réductions du temps de travail : 35 heures pour les services de nuit et les services de demi-nuit, 41 heures pour les

brigades de jour. Un double repos pour le travail effectué les dimanches et les jours fériés, 4 jours exceptionnels de congés sans condition pour le surcroît de travail de fin d'année, paiement des jours de grève, droit syndical élargi. En résumé, la grève de mai-juin 1968 a été très positive. Nous voyons que nos forces se sont accrues et que nos moyens d'action se sont renforcés.

J'en veux pour preuve la grève du 11 mars 1969, menée à presque 100% dans nos services; les grèves catégorielles récentes des 2 et 16 octobre, plus difficiles, mais exprimant quand même une belle combativité et un désir d'unité. Au sujet de l'unité, vous n'ignorez pas que nous avons à faire dans les PTT, à une Fédération FO particulièrement anti-unitaire.

Or, là aussi, mai-juin 1968 ont apporté des changements.

Certes les responsables nationaux FO veulent ignorer les modifications survenues et ils se sont enfermés de nouveau dans leur coquille.

Mais leurs adhérents, et même leurs militants, ont des comportements différents.

Nous constatons, par exemple, que des responsables FO de nos bureaux refusent de distribuer les tracts injuriant la CGT. Les circulaires, apposées sur les panneaux syndicaux, sont souvent caviardées par les militants FO qui biffent au crayon feutre les passages où notre CGT est attaquée.

Lors des grèves de catégories des 2 et 16 octobre, des camarades FO ont agi à nos côtés. Les ambulants du PLM viennent de lancer un appel commun CGT, CFDT, FO en vue de luttes prochaines pour la revalorisation de leurs indemnités pour frais de voyage.

Une circulaire du syndicat régional FO pleurniche sur cet appel et supplie ses militants de base de ne pas agir avec la CGT pour ne pas, je cite cette circulaire: «laisser croire que l'action du syndicat FO a été mauvaise ou inexistante».

Ainsi la division a reculé et elle recule, en même temps d'ailleurs que reculent les idées réformistes, les théories selon lesquelles, avec de simples discussions et délégations, il serait possible, sans l'intervention des travailleurs, d'aller sans cesse de l'avant dans la voie du progrès social.

Par exemple, la signature de ce que les organisations ont appelé par antiphrase sans doute «le contrat de progrès», cette signature du prétendu contrat de progrès par FO et la CFDT a suscité, dans nos bureaux, un tollé parmi les adhérents de ces organisations.

La CFDT a dû publier une déclaration affirmant qu'elle se désolidarisait de sa délégation.

FO tergiverse mais les difficultés qui l'assaillent reflètent sans aucun doute l'affermissement de la conscience de classe de ses travailleurs.

Ces progrès généraux se traduisent également par le renforcement de nos effectifs syndiqués... ainsi le syndicat des bureaux-gares et ambulants a augmenté, à cette date, le nombre de ses adhérents de 140% depuis 1958... 1958, une année de référence où les hommes du grand capital nourrissaient l'espoir d'enterrer la CGT. Onze ans après, le mort se porte bien. Il ne s'est jamais si bien porté.

Michel DELUGIN

**Syndicat des PTT-Bureaux-gares de Paris
au 37^e Congrès Confédéral CGT
du 16 au 21 novembre 1969 à Vitry-sur-Seine.*



Piquet de grève au PLM, au centre Michel Delugin.

Mai 1968

BCR : une grève dans un centre stratégique

Juste un point pour situer le Bureau Central Radio (BCR), 21 rue de la Banque à Paris 2^e. C'était un bâtiment de 6 étages, contigu avec celui de l'Agence France Presse (AFP), et nos façades réunies formaient un côté du carré de la place de la Bourse. En face, se situaient la Poste Paris 47 et le Central Télégraphique Paris-Bourse, et au milieu de la place le Palais Brongniart, appelé la Bourse des Valeurs.

Le BCR concentrait toutes les liaisons radio internationales vers l'ensemble des pays du monde pour le télégraphe et le télex. Il assurait, notamment, les transmissions des services officiels de l'Etat. A cette époque, le centre comprenait 1200 agents, techniciens et cadres, et environ 200 personnes au centre de comptabilité international qui se trouvait dans les locaux annexes. Les services fonctionnaient 24H/24H et 7 jours sur 7, à partir de différentes brigades (mixtes, petites brigades, grandes brigades qui assuraient les nuits et les dimanches et fériés).

A cette époque, il y avait un fort taux de syndiqués parmi le personnel de l'exploitation, la CGT 1^{re} organisation avec près de 300 syndiqués, la CFDT, Force Ouvrière et au technique existait une section de la FNT. Nous trouvions également deux importantes formations politiques influentes, une cellule du PCF et une section du PS, plus des groupuscules gauchistes. De ce fait, il y avait presque quotidiennement des débats d'idées. Les actions pour les revendications ou les droits syndicaux et mêmes politiques étaient très fréquentes. Ainsi durant toute l'année 1967, il n'y avait pratiquement pas un mois sans que le personnel ne fasse grève, dans le cadre d'actions nationales ou locales.

Le BCR entre en grève

La jeunesse des facs et celle des usines secouait la vieille société, les hiérarchies, les pouvoirs de droit divin. Une vague émancipatrice se formait dans le monde étudiant. A Paris, les incidents de la rue Gay Lussac et le quartier latin, la répression des étudiants, mais aussi de quelques jeunes travailleurs provoquaient la colère du monde du travail. A la première page du journal Paris-Jour, nous avions eu la surprise de voir une photo qui montrait un jeune camarade CGT du BCR « en pleine extension » lançant un pavé!

A l'initiative de la CGT, une grande journée de grève et de manifestation avait lieu le 13 mai à laquelle le personnel du BCR participe massivement.

Le vendredi 17 mai, une réunion des militants de la CGT des Télécoms et des syndicats postaux avait lieu à la Bourse du Travail, rue Charlot. Avec les camarades présents, nous décidions de retourner au BCR pour discuter avec les agents de la brigade de nuit, afin de décider de la grève et de l'occupation du centre. Nous étions très excités à l'idée de mettre le bureau en grève et de pouvoir enfin en découdre avec le pouvoir. A minuit, le personnel décidait la grève et l'occupation. Le chef de centre était informé de ces décisions, et en même temps les portes d'entrée étaient toutes fermées à clef.

A la prise de service du samedi matin, seuls les agents et cadres se déclarant grévistes, pouvaient entrer dans le centre. Nous devons dire que cela ne fut pas facile au départ : certains y voyaient une action politique contre le Général De Gaulle. Il fut donc décidé d'organiser une assemblée générale, de tout le person-



BCR : évacuation du piquet de grève.

nel, au restaurant administratif de la rue Montmartre, soit à deux rues du BCR. A la suite de cette AG le personnel vota massive la grève avec occupation. Un comité de grève était mis en place. Au bureau, il était envoyé sur toutes les positions vers toutes les directions internationales l'avis de grève illimitée du BCR, « *strike...strike...strike...* » !

Dans la matinée, nous avions la visite du directeur du Cabinet du ministre des PTT accompagné de la direction de la DSR. Celui-ci nous fait un discours sur la « rôle indispensable de BCR pour la France, pour les communications dans le monde, ... ». Pendant qu'il discourait, les téléx crépitaient des avis de grèves. Devant notre refus et le rappel de nos revendications, ce directeur nous menaçait de nous faire expulser manu militari du centre si les agents ne reprenaient pas le travail.

Le samedi matin, les effectifs sont plus réduits qu'en semaine, aussi il a été décidé de ne pas essayer de résister. Les forces de l'ordre mirent pourtant plusieurs heures à faire sortir tous les agents qui avaient adopté une résistance passive. A partir de là, il ne nous restait que la rue où nous donnions rendez-vous le lundi matin à la prise de service, et le restaurant administratif pour nos réunions.

Les grévistes face aux forces de l'ordre

Le lundi matin, un important piquet de grève était installé devant l'entrée. Quelques cadres pouvaient entrer surtout pour des raisons de sécurité. L'assemblée générale pour la poursuite du mouvement se tenait dans la rue, ce qui provoquait une sacrée animation dans le quartier de la Bourse des valeurs où travaillent des milliers d'employés des banques. Dans l'après midi, le directeur de la DSR, Mr Trebia, se présenta pour entrer dans le centre, ce qui lui fut refusé par la direction du comité de grève et les grévistes. Puis un officier de police nous informait que si nous continuions à bloquer l'entrée, nous serions expulsés. Malgré notre nombre, les forces de l'ordre parvenaient à nous chasser de l'entrée. Ce fut une belle bousculade et bagarre. Je me souviens que le soir, quand je me suis déshabillé, j'avais des bleus pratiquement tout le long du corps. A partir de cet événement, d'un côté il y avait les forces de polices et de l'autre côté de la rue le piquet des grévistes.

Pendant la grève, l'électricité et le ravitaillement n'ont pas été touchés par le mouvement. Le restaurant administratif nous a bien aidé pour la grève. Les réunions avaient lieu dans le restaurant administratif qui devenait en quelque sorte notre QG. Chaque matin, les copains de la cantine apportaient du café chaud au piquet de grève. « Possédant » le restaurant, il était décidé que les grévistes mangeraient midi et soir gratuitement. Pour cela une carte de gréviste était réalisée par les camarades de la presse. On a vu quelques cadres non grévistes se pointer, mais ils se faisaient refouler sous les quolibets.

Cela nous a été bien utile, car nous venions pour beaucoup de la banlieue, et les moyens de transport étaient rarissimes, l'essence était rationnée. Pour venir de Ris-Orangis, j'avais de la chance car il y avait un seul car qui passait pour Paris (place de la Bastille). Il était toujours plein et les discussions allaient bon train sur tout, et particulièrement sur les événements. Je me souviens aussi les bruits et en même temps les craintes dans le car quand nous passions Villeneuve-St-Georges, le jour où paraît-il, certains avaient vu ou entendu passer les chars de Massu. Nous ne rentrions pas tous les soirs. Pour autant la lutte avait un air de



BCR : expulsion des grévistes le 18 mai 1968 au matin. Au centre Jacques Legoff.

fête, de liberté dans les rues comme je n'en ai jamais connu depuis. Certains agents disaient que cela leur rappelait un peu la Libération !

L'armée occupe le BCR

Puis la tenue militaire a changé, le bleu a dominé dans les uniformes avec le casque bleu nuit qui étincelait au soleil. Sur trois rangs, bien alignés, ils restaient immobiles devant le portail d'entrée alors que nous étions à l'ombre sur le trottoir d'en face. Mais ce déploiement de force ne permettait pas l'écoulement du trafic. Les télégrammes officiels et les téléx, notamment des banques ou grandes entreprises ne pouvaient pas partir.

Le Comité de grève avait fait une proposition avant l'expulsion du centre : assurer la liaison avec HANOI pour des raisons de paix. Au moment où devait s'ouvrir les négociations de Paris pour la paix au Vietnam, le BCR était la seule liaison pour ce pays qui fonctionnait encore par morse. C'est la seule liaison qui assurait les correspondances entre la délégation du Vietnam et Hanoi. La Direction a refusé.

Le trafic étant en panne, les autorités firent appel à l'armée. Ainsi nous vîmes débarquer des militaires pour l'exploitation télégraphique dans l'espoir, sans doute, de pouvoir l'acheminer.

L'armée occupant le centre, les forces de police se sont retirées. Quelques cadres qui n'étaient pas dans l'action, et qui entraient sous la protection de la police, abandonnèrent le centre, refusant de travailler sous le contrôle de l'armée !

Parmi les militaires, il y avait de jeunes agents du BCR qui faisaient leur service militaire. Evidemment ils étaient incapables de rouvrir les liaisons radios, car, pour cela, il aurait fallu avoir les techniciens du centre mais également que les centres techniques des services radio en province ne soient pas en grève ! Ces militaires restèrent enfermés dans le centre jusqu'à pratiquement la fin de la grève. Heureusement il y avait un petit dortoir qui servait aux brigadiers de nuit. Le restaurant administratif assura leur nourriture par solidarité avec les jeunes appelés. Ceux-ci lançaient une corde par les fenêtres pour les victuailles que la cantine leur apportait.

Nous avions aussi quelques contacts avec le commissariat du bout de la rue de la Banque. Ainsi le 24 mai, ce sont des inspecteurs de police qui sont

venus nous prévenir, en fin d'après midi, qu'il y allait avoir une manifestation menée par les gauchistes Geissmar, Cohn-Bendit, qui devait arriver à la Bourse des Valeurs, et que cela risquait de faire du grabuge. Par qui étaient-ils informés? En tout état de cause il y a bien eu cette manif avec la tentative de mettre le feu au Palais Brongniart. Cette information nous évitait d'être pris dans des échauffourées qui firent quelques blessés.

La démocratie au cœur de la grève

Des camarades allaient aux nouvelles à la Fédération postale, rue La Fayette, pour tirer quelques communiqués qui étaient distribués le lendemain matin. Régulièrement les syndiqués CGT présents essayaient de se réunir pour discuter de la position de la section à partir des informations que nous avions de la Fédération.

Tous les jours à l'assemblée générale dans la rue, chaque midi, chaque organisation syndicale prenait la parole à tour de rôle. Ensuite, le personnel décidait de la poursuite du mouvement, en espérant une issue favorable dans les pourparlers de Grenelle. Avant la fin des discussions de Grenelle, des divergences commencèrent à apparaître entre les organisations syndicales, notamment avec FO. Une semaine environ avant la fin du mouvement, la CGT avait fait le compte rendu de la situation. FO prit la parole à son tour et leur délégué (membre de l'OCl) termina en annonçant « lundi nous reprenons le travail! ». L'assemblée était médusée. Ce fut un silence glacial. Le responsable CFDT, qui devait intervenir, était décontenancé et s'adressa au camarade Julien qui lui souffla d'annoncer : « il a dit lundi, mais pas lequel! ». Alors dès qu'il a repris cette phrase, ce fut une acclamation bruyante des grévistes, et il put faire son intervention. Le mouvement continua, mais le ver de la division était bien là. Il fallait maintenir absolument le cap de l'unité et cela n'était pas toujours facile. L'activisme des gauchistes, les suites du rassemblement de Charléty par la CFDT, et l'attitude de FO étaient autant d'éléments qu'il fallait chaque jour combattre, et travailler à convaincre les agents à poursuivre le mouvement et garder son unité.

Nous attendions la fin des discussions de Grenelle et leurs résultats. La réunion des comités de grève à la Bourse de Travail approuvait les relevés de conclusion et votait la reprise pour le 6 juin. Au BCR, nous ne voulions point d'un effritement du mouvement, aussi il a été décidé d'une reprise tous ensemble dans l'unité pour le lendemain. Nous avons confectionné une banderole, sur laquelle était inscrit : « Victoire de l'unité – PTT Paris BCR – CGT – CFDT – FO – FNT ». Tout le personnel a manifesté autour de la place de la Bourse avant de pénétrer dans le BCR.

En plus des augmentations de salaires, de la 4^e semaine de congés, il y a eu aussi le droit, pour les femmes mariées, de pouvoir ouvrir un compte chèques sans demander l'autorisation de leur mari. Des acquis furent obtenus concernant la reconnaissance de l'exercice du droit syndical, l'octroi d'un local avec le matériel (téléphone, etc...), l'amélioration des horaires avec l'application des 36 heures, des pauses, etc.

L'ambiance n'était plus la même alors que la direction de la DSR voulut se venger en appliquant les 7 jours de retenue sur traitement, dont certains furent cependant remplacés par des jours rendus, pour compenser.

Jacques LE GOFF & Georges JULIEN
(Avril 2008)

1968 à Rouen-Inter

En mai 1968, dès que les premières informations nous parviennent, nous réunissons les responsables de la section syndicale, le samedi 11 :

Julienne Bonnard, Renée Bertrand, Anne Roche, Geneviève Vacher, Marthe Leroy.

Nous décidons d'appeler à la grève dès le lundi 13. Nous organisons un piquet de grève. La lutte démarre.

Nous entrons dans le central. Panique des non grévistes.

Nous repartons en chantant : « Ce n'est qu'un au revoir ».

Ensuite nous occupons le central nuit et jour. Les grévistes filtrent les communications et n'assurent que « les urgences ».

Les préposés et les agents des autres services logés dans le même immeuble tiennent aussi un piquet de grève dans l'entrée du centre. Ils nous servent de protection.

Un beau jour, intervention des CRS accompagnés du directeur départemental, M. Gaumy. Ils viennent déloger les grévistes. Discussions, palabres, les responsables de la section syndicale CGT font établir un état précis des lieux. Le procès verbal doit bien mentionner que les locaux, dans les moindres détails, sont rendus en parfait état. Les camarades font preuve de beaucoup de zèle. Le commissaire de police manifeste de l'impatience. Les militants trouvent là des signes d'encouragement à poursuivre. De guerre lasse, les grévistes libèrent le central. Jusqu'à la fin de la grève, les non grévistes doivent travailler sous la protection des militaires.

Les militants CGT du Central reçoivent un chaleureux accueil lorsqu'ils racontent aux autres grévistes la péripétie du contrôle de l'état des lieux, « la tronche » du commissaire de police et du directeur départemental des Postes. Effet magique : ça regonfle les troupes.

A Rouen, nous obtenons :

- 38 heures,
- double compensation des dimanches et des fériés,
- 200 Frs de prime, ...

Il faudra bagarrer pour mettre en place les pauses.

Le Central disparaîtra en 1989. Ensuite les services restants, les Renseignements obtiendront en 1983 les 36 heures, puis les 35 heures en 1986.

Aux Renseignements téléphoniques, le travail se fait sur visionneuses, avec microfiches, puis sur consoles. Les pauses deviennent 10 minutes toutes les heures. Les autres pauses sont de 40 minutes, pause-repas, lorsque l'horaire dépasse 13h où 20h. Elles sont de 15 minutes pour un 12h-19h.

Plus tard, sous la houlette de M. Quilés alors Ministre des PTT, la privatisation s'est installée. Malgré les explications des militantes et militants de la CGT, les luttes ne réussissent pas à l'empêcher.

Les Renseignements disparaissent en 2007. Le personnel se retrouve on plate forme Orange, aux dérangements ou à la Direction.

Rouen le 29/01/2008
Marthe LEROY

Georges Bressol

Mai-Juin 1968 : moments vécus

Cette année marque le quarantième anniversaire de la grève générale de mai-juin 1968. Tout le monde s'active pour célébrer l'événement. Les organisations syndicales, et la CGT en particulier, pour le valoriser, le faire mieux connaître dans ses tenants et ses aboutissants. Le pouvoir et ses soutiens s'attachent à le dénaturer, le dénigrer voire en effacer l'esprit ainsi que l'a affirmé le président de la République. Ayant participé à cette grève, je voudrais modestement en faire revivre quelques aspects et moments.

En 1968, je travaillais comme agent au bureau de poste de Levallois-Perret Principal, rue du Président Wilson, qui avait une annexe au 111, rue Jean Jaurès. L'effectif du bureau était de 180 personnes environ : une moitié au service général (guichet, service arrière, secrétariat) ; l'autre à la distribution et à l'acheminement. J'étais le secrétaire de la seule section syndicale CGT qui comptait une trentaine d'adhérents. Parmi le personnel, deux se réclamaient de Force Ouvrière et un de la CFTC.

La grève et l'occupation

Le lundi 20 mai, au matin, après s'être concertés entre responsables de la section syndicale, nous avons réuni l'ensemble du personnel à la salle du départ, dans le bureau ; cela ne s'était jamais fait. Cette assemblée a certainement été facilitée par le fait que nous n'avions pas reçu de courrier car les bureaux-gares, notamment Saint-Lazare qui nous desservait, étaient déjà en grève. Le personnel qui, tout le week-end, avait entendu la radio annoncer l'extension des grèves, voulait connaître l'état de la situation ailleurs et dans la corporation.

La semaine précédente, le 13 mai, avait eu lieu une grève d'ampleur exceptionnelle, avec d'immenses manifestations dans les grandes villes de France pour protester contre la répression policière qui avait frappé les étudiants et les universitaires au quartier latin. Le 17

mai, en raison de l'extension des grèves, la CGT suspendait sa conférence nationale de la jeunesse réunie à Pantin, en lançant un appel aux militants à réunir les salariés sur le lieu de travail pour déterminer les revendications et décider de l'action. Le climat social y était favorable.

Au cours de l'assemblée générale, nous avons fait le point avec les informations dont nous disposions. Nombreux étaient ceux qui exprimaient leur volonté d'être partie prenante dans l'action. Les revendications ont été rappelées et précisées. D'ailleurs, le personnel les connaissait bien ; en effet, au cours de 1967 et au début de 1968, il avait largement participé aux nombreuses actions pour en demander la satisfaction. Par deux votes quasi unanimes, l'assemblée générale s'est prononcée : d'une part pour la grève, et d'autre part pour l'occupation. A midi, nous avons recommencé pour informer et consulter la brigade de l'après-midi. Les mêmes décisions furent prises.

La proposition d'occupation a suscité des interrogations et les hésitations d'un certain nombre qui y voyaient une sorte d'illégalité à la différence de la grève. Mais plusieurs éléments ont joué en faveur de l'occupation. La liste importante des bureaux et entreprises que nous savions en grève l'étaient avec occupation. Pour les grévistes, entrer dans le bureau permettait de disposer du lieu le plus adéquat pour nous retrouver, nous réunir et nous organiser. C'était le moyen d'exprimer notre cohésion dans la grève totale, d'affirmer la maîtrise de l'outil de travail et d'en assurer la protection afin de déjouer les éventuelles provocations qui s'étaient produites en d'autres lieux. Nous voulions également faire démonstration de sérieux pour nous démarquer des événements du quartier latin et de responsables d'organisations étudiantes qui prétendaient donner des leçons de lutte à la classe ouvrière. Dans les premiers jours de grève, nous avons eu la visite du commissaire de police qui voulait savoir et constater comment les choses se passaient. Nous lui avons remis la liste de nos revendications, il n'est pas revenu.

Organiser l'occupation

La décision d'occupation prise, il a fallu s'organiser : - prévoir les équipes pour l'occupation 24 heures sur 24 ; - former le comité de grève ; - fixer un rendez-vous quotidien d'assemblée générale pour connaître l'évolution de la situation et prendre les décisions. Il fut retenu de la convoquer les après-midi. Le matin était réservé au meeting des militants parisiens des comités de grève qui avait lieu à la Bourse du travail de Paris. Il était



17 mai 1967 : Levallois manifeste.

indispensable qu'une délégation y participe pour donner le point de vue des grévistes de Levallois et être informé de l'évolution de la situation en général, de celle des PTT au plan national et régional. De plus, nous prenions les tracts qui étaient tirés dans la nuit. Il n'y avait ni téléphone portable ni Internet. Les journaux quotidiens paraissaient sous la vigilance du Comité intersyndical du Livre parisien sous réserve qu'ils informent avec objectivité de la situation. On ne pouvait trop se fier à la radio, où la direction de l'ORTF avait mis fin à la tentative des journalistes grévistes d'informer avec objectivité. Les numéros spéciaux de La Vie Ouvrière étaient imprimés par des travailleurs du Livre en grève.

Aller aux meetings quotidiens à Paris, place de la République, n'était pas si facile puisqu'il n'y avait ni métro ni bus. Il fallait également participer, le plus nombreux possible, aux manifestations. Pour se déplacer, on utilisait les vélos des préposés. Un groupe de grévistes a d'ailleurs entrepris de remettre en état les vélos plus ou moins abandonnés. A cette époque, les préposés fournissaient leur vélo et ils revendiquaient une dotation par l'administration.

Au début de la grève, pour se déplacer, on utilisait les voitures personnelles, mais la pénurie d'essence a été vite là. Les salariés de ce secteur étaient également en grève et occupaient les dépôts d'essence. Leur comité de grève contrôlait les livraisons aux stations-service, qui n'en délivraient qu'aux professionnels des services de santé et de l'alimentation, et cela sur présentation de bons émanant de leur comité de grève.

L'Union départementale CGT des Hauts-de-Seine, qui s'était créée à l'automne 1967, - suite à la décentralisation de la région parisienne -, a négocié avec le Comité de grève du dépôt d'essence du port de Gennevilliers des bons d'essence pour l'organisation et les militants. Étant membre du bureau de l'U D et secrétaire du nouveau syndicat des PTT, un bon de vingt litres m'a été remis, il nous a été bien utile.

La plupart des grands secteurs de l'alimentation étaient en grève avec occupation; les grévistes avaient constitué leur comité de grève qui contrôlait et assurait le ravitaillement. Un matin, devant la boulangerie voisine du bureau, un camion, qui livrait de la farine, était décoré d'une banderole : « comité de grève des grands moulins de Paris ».

Faire face aux difficultés du quotidien

Après une dizaine de jours de grève, nous avions épuisé notre argent liquide, il n'y avait ni carte bleue ni distributeur de billets et encore moins de guichet où habituellement étaient effectués les retraits de numéraire. Ces difficultés financières momentanées alimentaient les conversations et nous préoccupaient. Cette question a été évoquée en assemblée générale pour tenter d'y trouver une solution. Finalement un inspecteur et l'agent qui travaillait à la caisse centrale ont avancé l'idée que l'argent contenu dans le coffre-fort pouvait être utilisé en dépannage, mais à certaines conditions : avoir l'accord et l'aval du receveur qui détenait la combinaison du coffre, faire signer une reconnaissance de dette aux bénéficiaires.

Aussitôt les démarches ont été entreprises. Le receveur a donné son accord, le rapport des forces a dû faciliter les choses ! Il connaissait notre demande parce que tous les jours, au fond de la salle, à l'entrée du couloir qui mène à son bureau et à ses appartements, il

observait nos assemblées générales. Ainsi des états ont été préparés et, le lendemain, une somme de deux cents francs (environ 20% du salaire) a été avancée contre signature. La quasi-totalité des grévistes en a bénéficié. Ensuite, les états ont été remis dans le coffre et la régularisation s'est faite dans les jours qui ont suivi la reprise du travail.

Au bureau de Levallois, comme dans beaucoup d'autres en région parisienne, les jeunes venant du midi, d'Auvergne ou de Bretagne étaient nombreux. Comment donner des nouvelles à la famille et les rassurer ? D'autant que les nouvelles diffusées par la radio, la télévision était encore peu répandue, laissaient à croire que Paris était à feu et à sang. Il était exclu d'écrire et pour cause; le téléphone portable n'existait pas et l'automatique fonctionnait uniquement sur la région parisienne. Se souvient-on encore de ces appareils à cadrans ronds avec des trous pour permettre aux doigts de composer le numéro ? Pour joindre la province, il fallait passer par un central téléphonique manuel, notamment par Inter-Archives. Les téléphonistes du central étaient également grévistes et avaient un comité de grève qui, entre autres, assurait les urgences. C'est notre Comité de grève qui se chargeait de faire établir les communications en passant par son homologue du central et en utilisant le téléphone du service télégraphique. Ainsi, nous étions identifiés car le central connaissait ce numéro qui servait à l'activité professionnelle. Nous n'en avons pas abusés mais, par ce biais, la plupart des jeunes ont appelé leur famille au moins une fois. Nous utilisions également ce numéro pour tous nos contacts avec l'extérieur. Aussi, en permanence et à tour de rôle, un gréviste assurait ce standard téléphonique improvisé. Je me souviens également qu'à deux ou trois reprises nous avons distribué un télégramme urgent que le comité de grève du central nous avait adressé.

Le bureau était occupé mais notre emploi du temps aussi ! Les nombreuses activités ne manquaient pas de volontaires et de bonnes volontés. Ainsi, plusieurs groupes de travail ont été constitués pour réfléchir aux cahiers de revendications locales. Les discussions de ces collectifs ont débouché sur des propositions pour l'organisation et le fonctionnement du bureau; ce que nous n'avions jamais fait de manière aussi collective.

Le bureau était exigu et en assez mauvais état; d'ailleurs, des locaux plus grands étaient en construction rue Paul-Vaillant Couturier et un nouveau bureau a été inauguré en juin 1969. Mais nous avions à cœur de tenir les locaux et les installations propres pour être prêts à redémarrer dans les meilleures conditions.

Nous souhaitions que la grève dure le moins longtemps possible mais nous étions exigeants et très attentifs aux résultats des négociations nationales : celles qui se déroulaient au niveau de la fonction publique et du ministère des PTT. Nous avions, comme les autres grévistes, jugé le constat de Grenelle insuffisant.

Je me souviens aussi d'un fait qui s'est déroulé au cours des premiers jours de juin, juste après les manifestations de Charléty et du 29 mai, après l'annonce par de Gaulle de la dissolution de l'Assemblée nationale. Suzy Cohen, conseillère générale et maire adjointe communiste de Levallois, nous fit part de son souhait d'avoir une rencontre-débat avec les grévistes. Les élus effectuaient ainsi le tour des entreprises en



1969, à Levallois les manifs continuent

grève. Nous étions plusieurs à être favorables à cette initiative. La proposition a été faite en assemblée générale qui, bien que favorable à la rencontre, a refusé qu'elle se déroule dans le bureau. Les opposants refusant une ingérence de la politique dans le conflit. La rencontre eu lieu avec une partie des grévistes devant le bureau. Cet épisode est assez révélateur. Outre le poids de la vieille idée entretenue par les patrons, « pas de politique à l'entreprise », la majorité du personnel marquait sa volonté de garder un caractère essentiellement revendicatif au conflit.

La fin de la grève.

La fin de la grève est un épisode qui n'a pas été simple. Les dernières assemblées générales étaient assez houleuses car tout le monde ne portait pas la même appréciation sur le résultat et le bilan. Certains pensaient que l'on pouvait aller plus loin pour obtenir davantage ; d'autres se satisfaisaient du résultat et languissaient de reprendre le travail. C'est par un vote à bulletin secret que les grévistes ont décidé la reprise.

Nous reprenions la tête haute, aussi unis que durant la grève, décidés à obtenir la satisfaction de nos revendications locales. Il s'agissait d'abord du paiement des jours de grève. Au plan national, le paiement de 50% des jours de grève était admis. A Levallois, les grévistes ont décidé de demander qu'aucune retenue ne soit opérée en contre partie d'un engagement « de tout mettre au pair » dans les meilleurs délais. C'est ce qui a été fait dans les jours qui ont suivi la reprise : une entraide et un esprit nouveau entre services ont permis d'écouler assez rapidement tout le courrier en souffrance. Ainsi, aucun des vingt jours de grève n'a donné lieu à retenue sur salaire.

Nos traitements ont été augmentés, en mai le mien s'élevait à 1036 francs bruts, en octobre je gagnais 1187 bruts, soit une augmentation de 13%.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur d'autres aspects et répercussions de cette lutte ; par exemple, la solidarité matérielle, le soutien des usagers et de la population et surtout de la municipalité d'union démocratique. Au cours de sa réunion extraordinaire du 27 mai, le conseil municipal a adopté une motion de soutien aux grévistes et a voté une subvention de 100 000 francs au bureau d'aide sociale afin de venir en aide aux grévistes. Une subvention complémentaire de 50 000 francs a été votée par un conseil extraordinaire

réuni le 11 juin. Cette aide s'est traduite par 1600 colis distribués et 14 000 repas servis aux grévistes de Levallois.

La conquête de droits syndicaux a changé beaucoup de choses dans l'activité syndicale. Avant mai 1968, la distribution des tracts, la diffusion de la presse syndicale, le collage des cotisations, n'étaient pas autorisés sur le lieu de travail, parfois tolérés selon le rapport des forces. Cela se faisait discrètement, au vestiaire avant ou après le travail et les réunions se tenaient au bistrot d'à côté. Il n'y avait

pas de panneau syndical, la reconnaissance de la section syndicale sur le lieu de travail a beaucoup facilité l'activité malgré des difficultés, surtout pendant la période transitoire d'entre la fin de la grève et la parution de la circulaire 54 de 1971 qui a codifié les nouveaux droits. Les responsables de services invoquaient l'absence de textes pour refuser ou minorer nos demandes qui, nous le savions, étaient sur le point de devenir des droits.

Par exemple, nos multiples demandes d'installation d'un panneau syndical restaient lettres mortes. Lassés par cette inertie nous avons décidé d'en confectionner un et de l'accrocher. Au début de la période transitoire, les informations affichées devaient être soumises à l'acceptation du chef de centre. J'ai souvenir de cette pratique et du refus d'agrément d'un tract parce qu'un paragraphe traitait de la paix au Vietnam. Nous l'avons quand même affiché en cachant le paragraphe en question d'un papier sur lequel nous avions écrit « censuré ». Et nous avons distribué le tract avec son texte intégral au personnel. Ensuite, nous n'avons plus eu de problèmes pour l'affichage, le receveur ne voulait plus les viser, mais il passait tous les jours devant le panneau pour le consulter.

Les femmes étaient très peu nombreuses au service à la distribution mais elles représentaient la moitié de l'effectif du service général. Elles ont pleinement pris leur part de responsabilité au comité de grève et au cours des différentes phases de l'action et de l'occupation.

Certes, cette lutte n'a pas été exempte de défauts. Par exemple, la vie de la section syndicale a été négligée par rapport à celle du comité de grève, dont le collectif ne comprenait pas que des militants de la CGT.

Au cours de ce conflit, les esprits ont évolué ; certains, hésitant au début, étaient des plus déterminés à la fin. De nombreux agents et préposés ont adhéré à la CGT et sont devenus militants. Ainsi j'ai pu être remplacé à la responsabilité de secrétaire de section.

En fait, ces évènements de 1968 ont été une formidable école de démocratie, de responsabilité et d'émancipation pour beaucoup de salariés hommes et femmes.

Levallois le 18 avril 2008

Roger Rossi, 1968 au central téléphonique de Pantin

Un évènement, un anniversaire et des médias mobilisés pour privilégier l'aspect spectacle et non la profondeur de la crise dans le pays.

En attendant les débats entre « anciens combattants » de la crise spectacle, je me suis demandé si mai 1968 s'était déroulé sur deux planètes différentes.

J'étais secrétaire d'une section CGT dans un central téléphonique à Pantin sur la nationale 3 : 100 agents, 30 adhérents à la CGT.

L'émotion était forte parmi le personnel qui appréhendait que les avantages obtenus en 1944-1946 allaient être remis en cause (politique de Pinay et la suite...).

Une situation nouvelle, des grèves en Normandie et l'agitation étudiante ont incité les travailleurs à envisager la lutte.

Une assemblée générale fut organisée. Après un débat vigoureux, un premier vote à mains levées donnait 1/3 des participants pour la grève et l'occupation du central téléphonique. Un deuxième vote sera organisé à bulletins secrets, le résultat fut l'inverse du précédent : les 2/3 pour la grève avec occupation des lieux de travail.

Il fut décidé que le service technique serait maintenu, comme il est de coutume dans les télécommunications, de même que les dépannages extérieurs des abonnés prioritaires, médecins, pharmaciens ...

Pendant la durée de la grève, il faudra trouver de l'essence, nourrir 20 à 30 occupants des locaux, empêcher les opposants à la grève, peu nombreux et peu motivés, de pénétrer dans le centre. De même, il conviendra de dissuader les excités de perturber les installations, deux tentatives eurent lieu et sans succès.

Pour les besoins en carburant, il y eut l'aide de la mairie de Noisy le Sec dans un premier temps; ensuite nous fîmes appel aux pompistes, parfois en usant du chantage, afin que nous puissions continuer d'assurer le service public ce qui sera bien compris.

Le gouvernement, ayant attribué 500 frs par agent, il faudra aller chercher une somme de 60 000 frs

à la recette principale de Paris, rue du Louvre, c'est à dire la somme correspondant à cette avance pour le personnel du central et du bureau de poste, ceci sous la responsabilité du comité de grève.

A l'issue des « accords » de Grenelle et de Ségur; ce fut un ouf de soulagement. Personnellement j'étais lessivé, j'étais président du comité de grève, les tâches étaient très nombreuses et les journées de 10 ou 11 heures!

Si les romantiques occupaient le quartier latin, les travailleurs occupaient la France entière et maintenaient en état les outils de travail.

Quelques conclusions à ces évènements :

Régis Debray affirme que la contre révolution a commencé en 1968, je ne suis pas d'accord. Au contraire, 1968 a retardé de 15 ans cette contre révolution, mais aussi le combat contre la guerre au Viet-Nam.

La charnière de cette crise fut la visite, en catastrophe du président de la République, Charles de Gaulle, en Allemagne. Qu'aurait fait l'armée, elle aurait obéi aux ordres ou le contingent serait intervenu dans le sens de la contestation? Nul ne le sait. Dans le second cas, la probabilité d'une guerre civile aurait été importante. Les forces de l'alliance atlantique, quant à elles, seraient-elles intervenues?

Les révolutionnaires romantiques et anti-staliniens auraient créé une situation pré-stalinienne?

Deux de mes arrière grands pères ont été communards, dans ma famille, on m'a raconté la semaine sanglante en mai 1871. J'ai vécu l'occupation nazie. Tous ces drames montrent la réaction de la bourgeoisie.

La CGT et ses prédécesseurs (Fédération des bourses du travail et Fédération d'industries) par leurs expériences (1848, la Commune, 1936, la Résistance) ont permis d'éviter la guerre civile, tout en faisant peur à la réaction et en obtenant de nombreux avantages aux travailleurs.

Roger Rossi avait 38 ans en 1968 et donc 78 ans aujourd'hui.

La grève était une chose sérieuse

Le n'importe quoi actuel dans les médias sur la CGT, ses militants, cadres compris, et les personnels dans le conflit de Mai 68 invite à rappeler les faits qui témoignent.

Durant la grève la plupart des centres téléphoniques de Paris ont été occupés jour et nuit.

La grève pour nous était une chose sérieuse, chacun prenait sa part dans les tâches de vie et de maintenance des installations dans le centre occupé, car elles étaient collectivement réparties.

Il s'agissait d'un engagement résolu pour les succès revendicatif. Et ce fut le cas!

A la fin du conflit, le Directeur interurbain de Poissonnière a remis par écrit aux grévistes du centre, une attestation comme quoi les installations étaient en parfait état de fonctionnement.

Pour reprendre un slogan d'aujourd'hui que j'ai pu lire dans des écrits de la CGT, les grévistes de l'époque étaient déjà « Socialement responsables et professionnellement engagés »!

Louis LESPEAILLES

De la Fac de Nancy au Ministère des PTT

En mai 1968, j'ai 20 ans. Je ne suis pas à Paris, mais en faculté des sciences à Nancy. Georges Séguy dans « Résister de Mauthausen à mai 68 », écrit : « Nous fondant sur ce que nous vivions en région parisienne, nous prêtâmes à l'ensemble du mouvement étudiant français une propension à l'extrémisme. Une observation plus attentive de ce qui se passait en province, nous aurait incités à une analyse plus approfondie: dans leur grande majorité, les étudiants en lutte faisaient preuve d'une grande générosité, d'une réelle volonté de rejet d'un système conservateur et d'un sincère attachement à la solidarité avec les travailleurs. »

C'est le cas à Nancy, où nous avons déjà manifesté en mars 1968 contre le règlement intérieur des cités universitaires, où les filles n'avaient pas le droit d'aller dans les cités de garçons et vice versa. Nous avions été reçus par des gaz lacrymogènes.

Pour situer le climat à la fac de sciences à l'époque, il faut souligner le mécontentement des étudiants. Je me destinais à l'enseignement, or lors de mon arrivée en DUES de physique-chimie l'année précédente, on nous avait prévenu qu'on avait fait fausse route, qu'il n'y avait pas de débouchés dans l'enseignement de cette discipline d'où un grand désarroi de la promotion. Je ne savais pas à quoi allaient me servir les études.

Dans mon groupe, il y avait des enfants d'ouvriers, de cheminots, d'enseignants, de petits commerçants et de petits agriculteurs. Donc pas d'enfants de la haute bourgeoisie. J'étais issue d'un milieu de petits

commerçants. Mon milieu familial n'était pas politisé mais mes parents étaient inquiets avec l'arrivée des grandes surfaces qui remettaient en cause le petit commerce.

Lorsque les événements ont commencé à Paris, je les suivais avec intérêt et j'étais solidaire avec les étudiants. C'est ainsi que j'ai participé le 13 mai à la grande manifestation à Nancy. Je me souviens de mon émotion de défilier avec les ouvriers. C'était pour moi la première fois.

À la faculté, je m'étais inscrite pour participer à des groupes de travail en vue de réorganiser l'enseignement. Cette expérience m'a fait prendre conscience de la nécessité de l'autogestion.

1968 a eu des suites dans notre faculté, puisque deux ans plus tard, en année de maîtrise, nous avons fait une grève des cours qui a duré plusieurs semaines. Un professeur de chimie organique, membre du parti communiste, nous a dit alors : « Les étudiants qui font une thèse dans mon laboratoire, ne trouvent pas de travail à l'issue de cette thèse. » Déjà à l'époque.

J'ai travaillé à la fin de mes études comme auxiliaire à l'éducation nationale et j'ai passé le concours d'inspecteur des PTT, comme d'ailleurs beaucoup d'étudiants de ma promotion. J'étais alors plutôt attirée par la CFDT qui me semblait plus favorable à l'autogestion. Mais il y a eu en octobre, novembre 1974 la grande grève des PTT. J'étais alors au ministère et j'ai naturellement participé à la grève avec mes collègues qui étaient à la CGT. C'est pendant cette grève, que j'ai adhéré à la CGT surtout grâce à ses positions sur le statut de la Fonction Publique.

En 1976 j'ai quitté le ministère et j'ai milité dans un syndicat départemental, un syndicat plutôt axé sur les facteurs, qui m'a semblé en décalage sur les problèmes de société notamment sur les femmes. Par la suite, j'ai été appelée à d'autres fonctions à l'Union fédérale des cadres à la fédération.

Paulette ZAGANIACZ



Comité de grève C.G.T.-CFDT-FNT-FO de l'enseignement PTT

Les chèques postaux changent d'époque...

Deux questions à Elyane Bressol*

1 / Quel est ton meilleur souvenir de Mai 68 ?

Aux Chèques postaux à Paris, je travaillais dans un grand service, (environ 500 filles par brigade), où la CGT n'avait pas le droit d'entrer. Un chef de division féroce, au commandement militaire, imposant à l'occasion un droit de cuissage, dominait un personnel qu'il voulait docile et dévoué. Le travail soumis à cadence y était pénible, répétitif, monotone.

Au premier jour de la grève, le piquet de grève envahit toute la rue attenante à l'imposant immeuble de la rue d'Alleray. Cet homme grand et fort, épaulé par deux ou trois cadres, car courageux mais pas téméraire, entend de fendre la foule ouvrant la voie à quelques non-grévistes. Mal lui en prend car nous sommes-là, nombreuses, rassemblées comme pour nous rassurer, déterminées aussi. En le voyant notre colère explose. Nous hurlons notre révolte car si nous sommes grévistes et dans la rue, pour une des premières fois de notre vie, c'est surtout à cause de lui. Celles qui peuvent l'atteindre n'hésitent pas à le malmené. La brute doit son salut aux militants du service d'ordre de la CGT qui ont la présence d'esprit de ne pas le laisser trop longtemps exposé à notre vindicte.

A la reprise du travail, un mois plus tard, dans le service l'ambiance avait changé. Il n'était plus question

d'abus, de dignité écrasée, nous avions pris conscience de notre force. Nous étions décidées à ne plus tolérer d'être bafouées, humiliées. Nous n'avions pas quitté notre famille, nos copains, notre province pour nous retrouver à 20 ans, à Paris, traitées comme des gamines, des moins que rien.

Les sirènes de la résignation nous rabâchaient que « nous avions fait grève pour rien... que l'inflation nous reprendrait vite les augmentations de pouvoir d'achat ... ». Nous savions que le droit à la parole, à la décision et au respect était, pour nous, définitivement acquis. La vie a montré que nous avions raison. Nous engrangions aussi les 37 heures 15 par semaine, des congés supplémentaires et les droits syndicaux. Je pouvais enfin rejoindre ma position de travail avec *Antoinette* dans les mains. L'implantation de la CGT nous permis de conduire des actions collectives victorieuses contre les cadences. Longtemps Mai 1968 eu des répercussions sur notre vie quotidienne.

2 / Quel est pour toi l'événement le plus marquant en île-de-France ?

Au printemps 1968 et jusqu'au début des années 1970, une bataille des idées dense et parfois violente se mène devant l'immeuble des Chèques postaux et dans les services. Les idées progressistes s'op-



Une des manifestations de mai 1968.

posent aux réactionnaires. La direction cherche à utiliser les cadres pour distiller renoncement et soumission. Classique.

La singularité est ici dans la diversité de chaque camp. Du côté du progrès la gamme est large : marxistes, maoïstes, troskistes, anarchistes, socialistes, syndicalistes révolutionnaires, réformistes, autonomes et réactionnaires,... et chacun a ses propres tendances. Par voie de tracts, affiches, réunions toutes les différences s'expriment : certains jours une dizaine de tracts différents est diffusée aux quelques huit mille employées qui se croisent entre 11 heures et 14 heures. Ca discute ferme, parfois le geste se joint à la parole.

Les militantes de la CGT ont fort à faire avec les gauchistes et Force Ouvrière. Ici, FO prêche encore la solution individuelle, la sagesse, synonyme de renoncement, s'opposant ainsi à la pratique revendicative de la CGT. De leur côté les gauchistes dépensent toute leur énergie à combattre les positions et les actions de la CGT qu'ils jugent « trop molle... trop conciliante... trop communiste... ». Cette bataille des idées agressive (les insultes et les injures sont monnaie courante) fait des dégâts et conforte dans l'inaction les filles hésitantes. Cette intensité, ce déchaînement, cette multiplicité n'ont pas été atteints dans les centres de province même pas dans les plus grands. Au début des années 1970, les maoïstes et la plupart des troskistes jetteront l'éponge.

C'est aussi dans ce contexte que la lutte pour l'émancipation des femmes va grandir. De là naissent « des » féminismes et non pas « un » féminisme incarné par le seul Mouvement de libération des femmes (MLF) qui d'ailleurs ne fait surface qu'en 1970. La Commission des femmes du syndicat CGT existait avant 1968 elle sort confortée et renforcée de la grève. Quelques militantes de la CFDT lance un Groupe femmes qui vivotera quelques années. Le Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC), et quelques autres groupuscules ne feront que passer. Mais pendant quelques mois, sur cette question aussi les idées s'affrontent portant des combats libérateurs ou bourgeois, féministes ou sexistes. Sans jamais pouvoir ou savoir (?) se compléter et s'épauler. Mais quand la crise économique et sociale s'installera à nouveau, seule la CGT continuera à agir pour le droit au travail des femmes.

*Chèques postaux de Paris, aujourd'hui présidente de l'IHS confédéral

1. Antoinette, magazine féminin de la CGT, 1952-1989.



Comment j'ai vécu mai 68...



J'ai vécu Mai 68... Je travaillais à la Direction des Télécommunications, Boulevard de Vaugirard à Paris. J'étais en grève avec beaucoup de camarades, mais pas assez nombreux dans les services pour « occuper » les locaux. Nous étions au « piquet de grève » tôt le matin et tard le soir, essayant de convaincre des collègues de participer à ce grand mouvement. Nous distribuions des tracts, participions aux nombreuses manifestations, nous évitions les quartiers Saint Michel, la rue Gay-Lussac, l'Odéon.

Je ne suis pas allée au stade Charléty comme beaucoup d'entre nous : à un moment, « il faut prendre ses responsabilités ».

Le plus difficile pour nous, c'était les discussions avec certains « individus » qui arrivaient des quartiers dits « chauds », venant nous haranguer pour entrer en force dans les locaux, pour déloger les collègues présents, « les travailleurs ont toujours évité de casser, de détruire leur matériel de travail ».

La grève de Mai 68 n'a pas été spontanée. Depuis plusieurs années, il y avait eu des grèves, des manifestations pour protester contre les faibles salaires, le droit de se loger : pour ma part, j'ai vécu 5 ans dans un hôtel meublé, les discriminations : pas ou peu de femmes cadres, les concours n'existant pas pour ces dernières.

Pour avoir des droits syndicaux, nous n'avions aucun local syndical pour se réunir, les réunions se tenaient dans un coin des bars, quand les patrons l'autorisaient, à la pause déjeuner ou le soir ; j'ai participé à un congrès départemental un samedi et un dimanche.

Les acquis « Accords de Grenelle » nous les avons arrachés : les salaires avec plus 30% ; les droits syndicaux, avec possibilité d'avoir des panneaux syndicaux, mais aussi le droit d'afficher (avec quand même quelques restrictions), obligation d'avoir l'accord des directions, le droit de distribuer des tracts, les autorisations spéciales d'absence (ASA) ; le paiement des jours de grève.

Il est vrai que le contexte était différent de celui de maintenant, beaucoup de travailleurs et de collègues avaient connu la guerre 39-45, les restrictions, la guerre d'Algérie : beaucoup y sont allés plus de deux ans, le service militaire pouvait durer trente mois et plus. Il y avait eu de nombreuses manifestations pour la Paix, pour la fin de la guerre au Viet-Nam.

Les années passent, l'histoire continue, il y a des similitudes, mais c'est dans l'action que nous progressons.

Nicole AUGEREAU
(Retraîtée en Hte Garonne)

Interview de Serge Lottier, président de l'IHS-PTT

Le Relais : Ce dossier de témoignages clôt dans le Relais, le 40^e anniversaire des événements de 1968. Alors rendez vous dans 10 ans ?

Serge Lottier : Pour les 50 ans oui, mais il y a fort à parier que d'ici là se produiront des événements sociaux qui nous conduiront à reparler de 1968 !

Le Relais : Voudrais-tu dire que, pour plagier un personnage du théâtre de Victor Hugo, « les grands anniversaires préparent les grands événements » car ce fût un grand anniversaire !

S L : Ca dépend pour qui. Le Mai libertaire, maoïste, disons le Mai gauchiste – pour faire court – a fait un « bide ». C'est nouveau par rapport au 30^e anniversaire. Par contre nous avons « récupéré » le Mai syndical. Nous nous sommes réappropriés le patrimoine de notre grève, la plus importante de toutes celles du 20^e siècle en Europe, voir dans le monde, dont les résultats « ont laissé dans la mémoire des français plus de traces que les nuits agitées de Saint-Germain-des-Près »⁽¹⁾. Et jamais depuis 68 les actifs, les jeunes n'ont participé en si grand nombre aux débats. Plus de 500 personnes à Montreuil le 29 Avril dernier, des débats dans presque tous les départements : le besoin de savoir, de comprendre, d'accumuler des connaissances.

Cet anniversaire est « fécondateur » car si l'histoire ne se répète jamais à l'identique, elle aide à construire le futur. Et puis, que la génération actuelle s'intéresse aux luttes de leurs aînés n'est ce pas un échec pour ceux qui cherchent actuellement à opposer les générations entre elles. Je pense au problème des retraites par exemple.

Le Relais : Donc Mai 68 est un appel d'air dans une société qui ne tournait pas rond, mais a-t-il véritablement transformé beaucoup de choses ?

S L : S'il n'avait rien transformé Sarkozy n'essaierait pas de le mettre aux oubliettes de l'histoire. Ce qui sera l'un de ses échecs, car Mai 68 fait partie intégrante de l'histoire de France. Outre les immenses succès revendicatifs, alors que rien n'était négociable avant la grève, « des voies ont été ouvertes à de nouvelles exigences démocratiques, sociales et aussi culturelles ». Je ne reviens pas sur le détail des succès. Mais je retiens, après avoir lu les témoignages, la force du « tous ensemble » dont la résonance vient encore jusqu'à nous

Le Relais : Pourtant certains disent que 68 c'est « la défaite de l'intérêt général » au profit de l'individualisme !



Paris, mai 1968 (photo Georges Azenarck).



Des postiers de Carcassonne défilent.

S L : C'est la campagne idéologique actuelle. Tout faire pour briser le concept de l'action collective au bénéfice de l'action individuelle. C'est le rapport Attali où la concurrence entre individus devrait être le moteur de l'histoire! Ceux qui disent que 68 a développé l'individualisme, ce sont ceux qui en ont profité en retournant leur veste et qui se retrouvent aujourd'hui dans les sphères du pouvoir ou le soutien! Ceci dit, il ne faut pas confondre individualisme et individus. Les salariés qui ont participé à MAI 68, c'est vrai, ont pris du poids en tant qu'individu. En dehors des succès revendicatifs qui ont pendant un certain temps donné du souffle au pouvoir d'achat donc au bien être, retenons : le droit à la parole, le respect notamment concernant les femmes, le droit syndical à l'entreprise, (les moyens pour l'appliquer viendront en 1970) et des rapports sociaux moins durs. La gestion du personnel des PTT de style militaire avant Mai 68 devra être abandonnée, dixit un directeur du personnel, Emile Simon. Ce poids de l'individu s'est retrouvé chez les syndiqués pour la construction d'une CGT plus en phase avec les évolutions du monde du travail et aussi dans les luttes. Rappelons nous la grève de 1974, si ce n'est pas une action collective pour l'intérêt général... je me fais évêque!!!

Retenons sur ce sujet, qu'aujourd'hui la pression idéologique est forte pour affaiblir le concept de lutte de classe, mais se servir de Mai 68 pour cela, c'est s'exposer à l'effet boomerang.

Le Relais : La démocratie, dont on a usé comme jamais, a-t-elle été le véritable moteur d'une action responsable malgré les obstacles de tous bords ?

S L : Le fait qu'il n'y ait pas eu d'appel de sommet à la grève voulait dire, entre autre, que celle-ci

était placée sous la responsabilité du gréviste. L'organisation syndicale, ses militants étaient là pour animer les assemblées générales, ils appliquaient les décisions de la majorité des grévistes et cela jusqu'à la reprise du travail. Cette démarche a évité les manœuvres de sommet ou aventuristes. C'est encore un acquis de Mai 68 que nous avons utilisé lors de la grève de 1974. Et aujourd'hui je vois mal comment nous pourrions faire autrement lors d'un conflit, ce qui n'était pas toujours le cas avant 1968.

Le Relais : En Mai 68 l'unité syndicale a progressé disent de nombreux acteurs, mais ce fut de courte durée. N'est-ce pas la signature du Programme Commun dans lequel la CGT s'est engagée qui a remis tout en cause et a favorisé de nouvelles divisions syndicales pour longtemps ?

S L : C'est plus compliqué que cela. D'abord s'il y a eu un accord confédéral CGT -CFDT en 1966, qui a fait progresser l'unité et aidé à une prise de conscience du besoin de luttes unitaires pour faire céder De Gaulle; lors de la grève de Mai 68 la CFDT sensible à la poussée anarchisante s'est démarquée de la CGT au sommet et à la base. Il faut rappeler que la CFDT est allée à Grenelle à reculons et pas sur les mêmes bases que la CGT, et certaines de ses organisations et d'autres de FO sont allées à Charléty le 27 mai! On ne peut donc pas dire que la grève a fait progresser l'unité malgré les efforts de la CGT. Quand à la signature du Programme Commun, je l'ai vécu comme un espoir et je ne suis pas le seul! Ce n'est pas la signature en soi, ni le soutien de la CGT qui ont été source de division, c'est ce qui s'est passé après, et l'analyse de cet après faite par la CGT l'a conduite à redéfinir son rapport au politique.



Les poings levés à Paris Brune!

Le Relais : Justement, la vie politique dans les services des PTT a-t-elle eu un impact sur la conduite de la grève ?

SL : Sur le plan strictement professionnel je ne le pense pas, sur le plan général surtout après le constat de Grenelle, là nous sommes concernés : oui. Charléty « un coup de poignard dans le dos », les manoeuvres de Mitterrand, les hésitations du PCF, la division politique ont alimenté la division syndicale.

Le Relais : Face à ces problèmes, la CGT forte de 10 millions de gréviste (1 salarié sur 2) n'a-t-elle pas pensé à prendre le pouvoir ?

SL : C'est vrai l'ampleur de la grève et son contenu dépassaient le cadre des revendications de nos programmes revendicatifs, mais notre premier objectif était qu'elles soient d'abord satisfaites !

La question a été posée à G Séguy le 29 Avril à Montreuil. Il a répondu y avoir pensé, a pesé le pour et le contre et à la fin du compte a choisi d'aller à Grenelle ! Son argumentation a été reprise dans une interview, qu'il a donné au journal « Libération » des 31 mai et 1er juin 2008. C'est aussi une réponse à la CFDT qui dès juin 1968 nous accusait « d'avoir mis en avant d'abord les revendications alimentaires »⁽²⁾

Le Relais : Dernière question. Pourquoi la situation actuelle avec de nombreuses similitudes ne débouche-t-elle pas sur un mouvement de masse comme en Mai 1968 ?

SL : Ce n'est plus de l'histoire ! mais on peut se référer à l'histoire pour livrer quelques réflexions.

D'abord la situation contrairement à ce que certains pensent n'est pas la même.

1°- En 1968 un des mots d'ordre était « 10 ans de gaullisme ça suffit », mais Sarkozy est là depuis seulement 1 an.

2°- Les sondages ne suffisent pas à mesurer aujourd'hui son emprise idéologique. C'est le retour de la vieille droite revancharde pétainiste, hier contre les acquis du Front Populaire, aujourd'hui contre les acquis du Conseil National de la Résistance. Il faut du temps pour démonter cette stratégie.

3°- Certes il y a des luttes mais à mon avis elles n'ont pas, à ce jour, le caractère offensif de celles d'avant 1968.

4°- Les syndicats, malgré les efforts de la CGT, ont du mal à se rassembler sur des revendications fédératrices

Enfin, et je crois que c'est l'essentiel « l'histoire ne repasse jamais les mêmes plats » même si ce sont toujours les mêmes cuisiniers qui sont aux fourneaux. Elle ne peut donc pas répondre à cette question ! Par contre elle peut faire réfléchir pour les combats actuels et futurs.

Ceci dit parions sur de nouveaux chocs sociaux, à l'image de notre peuple qui a toujours su dire quand il le fallait : assez ! Rien qu'à ce titre comme l'écrit notre amie Maryse Dumas dans le billet du n° 38 du Relais « le mouvement de Mai n'a pas fini de nous interpellé ».

(1) Eric Conan. Marianne 26 Avril- 2 Mai 2008.

(2) Voir l'article de B Bouche Le Relais n°38.



Les postiers de Paris Brune manifestent.

Et pour ceux et celles qui souhaitent approfondir leurs connaissances sur Mai 68, l'IHS confédéral a publié un « N° spécial des cahiers d'histoire sociale - Mai 1968 ». On peut se le procurer en téléphonant au 01 48 18 84 90.

Colloque national « des téléphonistes du XX^e siècle et de leurs luttes syndicales »

**ATTENTION !
MODIFICATION**

**DE DATE :
CE SERA LES 21
ET 22 OCTOBRE 2008
A MARSEILLE DANS
L'HEMICYCLE DE L' HÔTEL
DE REGION PACA.**

La préparation de ce dernier « bat son plein », plusieurs rencontres ont eu lieu à Paris, Périgueux, Bordeaux, Marseille, Lyon, Toulon, Coen, Nîmes... À ce jour, soixante dix témoignages écrits sont comptabilisés, plusieurs enregistrements oraux réalisés. C'est dire l'intérêt suscité

par l'initiative conjointe de la fédération FAPT et de son Institut d'Histoire Sociale

Une centaine de personnes sont attendues, trois chercheurs du CNAM y participeront, parmi eux Yves CLOT, titulaire de la chaire de psychologie du travail au CNAM.

La deuxième journée du colloque sera axée sur les conditions de travail des téléphonistes en lien avec celles des personnels des centres d'appels. Les responsables de la FAPT en charge du dossier ainsi qu'une délégation de ces

centres participeront aux débats.

Tous les témoignages font état des conditions de travail difficiles liées à une productivité intense. Tous aussi parlent des liens très forts de solidarité et d'amitié, tissés dans ces lieux « d'enfermement » qu'étaient les centraux téléphoniques. Les luttes revendicatives qui prenaient des formes aussi diverses que « le travail debout », « la grève des petits bâtons », « la grève des Dimanches et jours Fériés », les actions contre le rendement et les écoutes, sont des exemples de la

combativité des téléphonistes. Dans la moindre petite satisfaction revendicative il y avait des années de souffrance à la clé.

N'hésitez pas à solliciter autour de vous des témoignages de téléphonistes et cela jusqu'à fin septembre dernier délai. Tous ces écrits seront publiés.

Merci pour vos contributions

Colette SCHWARTZ

Adresse : 15 rue des loisirs
Nîmes 30000

Mail :
schwartz.max@wanadoo.fr
Tél. portable : 0689924410



**MACIF - CGT
LE PROGRÈS SOCIAL
POUR TRAIT D'UNION**

Notre engagement : vous faciliter l'action militante

- Assurer les Militants
- Défendre les Militants
- Assurer votre Syndicat
- Assurer votre Comité d'Entreprise
- Gérer votre Trésorerie

Vous souhaitez en savoir plus ?
partenariat@macif.fr



Colloque des téléphonistes : le témoignage de Monique Martin - NIMES

Reçue au concours d'AEX des PTT en 1962, je suis donc « montée » à Paris. Nommée aux Chèques Postaux au cours de ma formation je me suis portée volontaire pour l'Intra-Muros, après huit jours de cours je suis affectée au Central Téléphonique de Soissy (78).

La surveillante dirigeait le service comme un militaire : discipline, respect des horaires, arrivée casquée au meuble, écoutes qui avaient des conséquences sur la notation et la carrière, autorisation pour faire un « aller-retour », port du pantalon interdit (pour le personnel féminin), seuls les hommes effectuaient le travail de nuit. Nous faisons 40 h par semaine, à cette époque je n'étais pas syndiquée mais je participais à toutes les grèves.

En 1965 je prends de la disponibilité pour élever ma fille lors de la mutation de mon mari à Avignon Gare. En octobre 70 lorsque mon deuxième enfant est scolarisé, toujours pas réintégrée je travaille comme auxiliaire au central téléphonique d'Avignon à l'Inter (arrivée/départ) et aux renseignements, la recherche se faisait sur les « tourniquets » pour les abonnés du Vaucluse, les localités du Gard et des Bouches du Rhône rattachées sur Avignon, le reste sur l'annuaire papier.

Le souffle de Mai 68 était passé par là, la semaine était de 38h, les horaires n'étaient pas imposés on pouvait choisir soit la brigade, les mixtes longs, les mixtes courts. C'était l'usine mais l'ambiance était bonne il suffisait de faire un signe à la surveillante pour faire



1951 à Chalons-sur-Saône.

un aller-retour sans attendre son assentiment. C'est à ce moment là que je me suis syndiquée CGT et que j'ai milité dans le service, et que je fus élue à CE Départementale. Depuis 68 les écoutes étaient supprimées, mais nous avons mené de nombreuses actions sur les conditions de travail des femmes : congés de maternité, allègement des horaires pendant la grossesse... le personnel était féminin (seuls 2 hommes étaient en nuit) et parmi elles beaucoup d'auxiliaires dont 10 filles en disponibilité. Ce n'est qu'après les grèves de 1974 (très fortement suivies à l'inter /12) que les réintégrations eurent lieu et que l'auxiliaariat diminua. Après la mutation de mon mari à Nîmes centre de tri je suis réintégrée à Nîmes en septembre 76.

A Avignon j'ai vécu le début de l'automatisation, la fermeture des centraux ruraux Châteaurenard, Car-

pentras etc... et la montée en charge des renseignements et leur modernisation au début des visionneuses et leurs micro-fiches, je travaillai à la doc. du 12, la semaine était de 36h. Après la grève de 1974 la Direction avait noté que les grands centres avaient paralysé le trafic et pour casser les luttes, elle décida de créer des centres plus petits d'où l'ouverture d'un centre à Nîmes où je suis réintégrée en 1976 avec de nombreuses filles en disponibilité.

Et comme la lutte est un éternel recommencement, nous avons lutté contre la disparition des services de nuit de l'Inter, mais le progrès étant le progrès pour conserver les emplois nous avons gagné l'extension du trafic du 12. Le taux de syndicalisation était important et nous revendiquions sans cesse pour les conditions de travail, les horaires conti-

nus... Après consultation du personnel nous élaborions le tableau de service, avec l'exigence d'une demi-rosace pour le tour des congés. En 1982 en faisant grève 1h par semaine nous demandons l'application sans tarder des 35h, les 10mn de pause par heure, les visites ophtalmologiques, la participation aux frais d'optique (avec l'ensemble de la CGT des PTT) ce que nous obtenons.

Mais nous n'avons jamais gagné la retraite à 55ans pour les femmes!!!! Après les luttes contre les lois de privatisation Rocard/Quillès, les luttes de 95 lorsque la boîte a mis en place le CFC (congé de fin de carrière) c'était l'année de mes 55 ans, j'avais tant milité pour cette revendication que je n'ai pas hésité et le 1^{er} Janvier 1997, je me suis retrouvée en CFC!!!

Saint-Génies-de-Malgoirès
le 15 Avril 2008

Ginette Le Borgne : engagée et militante

Ginette LE BORGNE était une femme de son époque, engagée, militante, féministe et aimant la vie, le théâtre, le cinéma et les bons petits restaurants.

Il est toujours intéressant de connaître comment un individu s'est construit mentalement, ce qui a marqué et tracé son parcours, en l'occurrence celui d'une femme militante.

Certainement les discussions dans sa famille (le père breton, la mère italienne), dont elle était la fille unique, l'ont beaucoup influencée dans ses opinions. D'ailleurs pour l'adolescente qu'elle était, «*la montée du nazisme était une réalité, et les accords de Munich, c'était la guerre et non la paix*» dira-t-elle. En 1940, avec ses parents elle partira sur les chemins de l'exil, pleurant de rage quand elle entend l'appel de Pétain à déposer les armes.

Quel chemin parcouru depuis qu'avec son diplôme de sténographie théorique, elle entre dans les services de l'Interurbain le 24 octobre 1939 comme auxiliaire temporaire. Après un temps d'exode, elle revient à Paris en 1940. Travaillant dans une usine de l'Île Saint Denis, elle entre dans un groupe de jeunes, «*les Bataillons de la Jeunesse*» avec lesquels elle commence à écrire des mots d'ordre contre l'occupant, à avoir une activité de résistance pour ce qu'elle pouvait être en 1940. Elle est réintégré aux PTT comme auxiliaire au Central Archives en 1942. Elle passera le concours de commis nouvelle formule en 1943.

Pour Ginette, toute l'action passait par les groupes de jeunes, dont la plupart sont entrés dans l'Organisation

Spéciale, qui est à l'origine des F.T.P. Elle adhère au Parti Communiste en 1942 auquel elle restera fidèle. Elle devient une politique du groupe. Elle participe à des manifestations sur les boulevards, des diffusions de tracts dans les cinémas, aide à la «*frappe*» de journaux clandestins, etc. En 1944, plusieurs membres de son groupe sont arrêtés : emprisonnés, fusillés et déportés. Ginette se retrouve isolée. Bien que travaillant à Archives, elle avait peu de rapport avec ses collègues compte tenu des mesures de sécurité nécessaires. Toute sa préoccupation était de savoir comment reprendre contact avec les groupes de résistance.

Le 16 août 1944, trois personnes (Lucette Darac, Maurice Barbon, Jean Davy) entrent dans les salles d'Archives pour annoncer la grève insurrectionnelle et font sortir toutes les opératrices. Ginette Le Borgne prend contact avec eux. Elle fera partie du Comité de Grève. La section syndicale s'est constituée CGT, à laquelle elle adhère. En fait c'est uniquement à ce moment là qu'elle va développer une activité syndicale. C'est depuis cette période, que certains l'appellent soit Olga qui est son prénom officiel, soit Ginette, son patronyme issu de la Résistance.

A la Libération, la section syndicale obtient trois détachés syndicaux (André Hardy, Lucette Darac et Ginette Le Borgne) et deux détachés pour le Social. Au redémarrage du Central, il est créé la «*Commission des Méthodes*» dans laquelle siègent des représentants des syndicats et de l'Administra-



Ginette Le Borgne (5/3/1946)

tion. Les conditions de vie et de travail avaient été particulièrement dures pendant toute l'occupation. Les horaires et le temps de travail étaient des revendications importantes pour le personnel. La CGT a fait des propositions pour obtenir les 35 heures, de nouvelles grilles d'horaires, et les effectifs supplémentaires. A ce moment là il y avait plus de 90% du personnel syndiqué toutes catégories confondus ! Mais ce n'était pas évident d'imposer l'idée et l'application des 35 heures dans une période où le gouvernement, tous les partis politiques et la CGT et la CFTC menaient une campagne pour la reconstruction de la France ! Il faudra attendre la grève de 1968 pour que les 35 heures soient officialisées !

Fin 1944 / début 1945 elle participe au premier Conseil National et aux assemblées générales qui préparent le Congrès de Limoges, qui consacre statutairement la Fédération CGT des PTT, et où elle interviendra sur... les auxiliaires !

Ensuite elle participera à tous les grands moments de l'histoire syndicale de la Fédération Postale CGT avec les périodes difficiles de la division syndicale à partir de 1946 et 1947, avec la scission.

En 1954 a lieu le premier congrès de la section syndicale d'Archives. Elle participe au secrétariat du Syndicat des Télécoms et à la CE fédérale jusqu'en 1975. A la retraite en 1981, Ginette participe activement à l'activité des retraités de sa section de retraités et de l'U.F.R. Avec les camarades Abbadie, Crenier, Fernandez, Vandycke, elle participe aussi à la création des associations L.S.R.

Si aujourd'hui, militer n'est pas simple, cela n'a aucune comparaison avec la période de l'occupation allemande, et y compris celle qui a suivi la Libération. Avoir le courage d'entrer dans la Résistance, d'adhérer au PCF en 1942 démontrent une sacrée volonté de lutte pour faire changer les choses, mais toujours au service du collectif.

Est-ce parce qu'elle était la fille d'un père immigré breton et d'une mère immigrée italienne que cela lui donnera le goût des voyages, de la bonne cuisine, du cinéma, des arts et de la culture ? En tout les cas, pour Ginette l'accès à ces plaisirs de la vie faisaient partie intégrante des droits des retraités à vivre pleinement leur retraite et donc agir pour ces revendications.

Chacun et chacune qui l'ont côtoyée, ont pu apprécier sa générosité, sa lucidité et la justesse de son analyse sur les différents événements, sa largesse d'esprit et sa manière d'être toujours tournée vers l'avenir.

Ginette était notre amie, notre camarade.

Ginette était une très grande dame.

Jacques LE GOFF, Président de LSR Montreuil

Les Prud'Hommes : Historique du Moyen Age à la fin du 20^e Siècle

Le 3 décembre 2008, 18 millions de salariés du secteur privé et des chômeurs sont appelés aux urnes afin d'élire les conseillers prud'homoux.

Ce scrutin concerne 400 000 électeurs dans notre secteur des activités postales et de télécommunications.

La juridiction prud'homale avec son caractère actuel date du 19^e siècle. Certains historiens prétendent trouver l'origine de cette institution dans une délibération prise en 1236 sous Philippe LE BEL par le conseil de la ville de Paris, mais «les Prud'hommes» ainsi créées n'étaient chargées que de défendre les intérêts municipaux auprès des pouvoirs publics. Un édit de Louis XI du 29 avril 1484 institue un «juge Prud'Homme», mais celui-ci n'a de compétence que pour juger les litiges entre marchands fréquentant les foires de Lyon. La création au 15^e siècle des Prud'hommes pêcheurs de Marseille qui tiennent audience le dimanche et jugent «sommairement sans forme ni figure de procès» les réclamations avec décisions immédiates et sans appel.

Une loi de 1796 crée dans chaque canton des Prud'hommes pour connaître du paiement des salaires et des «engagements entre maîtres et gens du travail».

Le 18 mars 1806 fut établi le conseil des Prud'hommes de Lyon par une loi dont le gouvernement se ménageait la possibilité d'étendre par décrets les effets à travers la France, à toutes les villes industrielles. Les décrets du 11 juin 1809 et du 3 août 1810 mirent au point l'organisation des Prud'hommes napoléoniennes.

Du Moyen Age à la fin des années 1890, c'est en fait le temps qu'il faudra pour une définition de l'organisation de la défense des ouvriers. C'est une période de remises en cause permanente de cette juridiction par les différents pouvoirs et les patrons par des restrictions aux conditions du droit de vote, d'éligibilité, limités à certains métiers, avec droit prépondérant du patronat.

Mais les conflits devenant plus nombreux car sans réponses suffisantes aux revendications, sans arbitrages dans les conflits, des luttes sont menées appelant à plus de justice à l'exemple des soyeux de Lyon en 1806. Des conseils de Prud'hommes se créent et s'installent dans différentes régions de France et dans des bassins industriels. Au fil des années, les ouvriers s'adressent de plus en plus aux conseils prud'homoux.

Le conseil des Prud'hommes est devenu un instrument de régulation

du travail qui règle les conflits qui surgissent. De 1807 à 1848, près de 90% des conflits sont réglés à l'amiable. La révolution de 1848 améliore le fonctionnement des conseils. Elle annule toute patente rendant à l'ouvrier ses droits d'électeurs 21 ans, d'éligibilité 25 ans, impose la parité de représentation et l'alternance obligatoire de la présidence des conseils et établit deux chambres : celle des patrons, celle des ouvriers.

La révolution de 1848 passée, des remises en cause importantes sont engagées à l'encontre des conseils des Prud'hommes qui sont considérés «comme des foyers troubles» et les patrons se plaignent de l'oppression qu'exercent sur eux les ouvriers.

La CGT et la Prud'homie

Le fait syndical toléré en 1884 et la CGT s'est créée en 1895. Dès son Congrès constitutif, la jeune CGT, en dépit de conceptions anarchistes, fixe au conseil national de travailler à «l'extension et la généralisation des conseils des Prud'hommes» et propose de créer un corps d'inspecteurs ouvriers désignés par les chambres syndicales ouvrières.

Pour la CGT, la Prud'homie est un outil à la disposition des salariés pour défendre, réformer, imposer une Prud'homie adaptée aux ouvriers allant jusqu'à dire : «C'est la seule justice républicaine du peuple pour le peuple».

La question de la réforme des Prud'hommes évolue lentement, elle se heurte au Sénat puis aux patrons peu désireux de discuter avec des militants syndicaux, les conciliations sont rendues difficiles.

Lois et décrets : 1905 – 1907 – 1908

Des lois successives sont votées afin d'apaiser le climat social qui est marqué par de grandes grèves ou des revendications très populaires comme celle des «8h par jour».

1905 : Suppression de la voix prépondérante du Président

1907 : Fixation des traits fondamentaux de la Prud'homie, en attribuant à la quasi totalité des salariés, sauf aux fonctionnaires, de pouvoir faire appel aux conseils des Prud'hommes.

Composition paritaire, collèges électoraux distincts, alternance de la présidence des conseils, droit de vote aux salariés étrangers, extension de la Prud'homie aux industries extractives...

1908 : L'article 5 accorde le droit de vote aux femmes et elles sont éligibles.

En mars 1907, les femmes salariées obtenaient d'élire leurs conseillers Prud'homoux, 1908 elles peuvent désormais être élues conseillères... Grâce à la place qu'elles tenaient dans le monde du travail, elles venaient de franchir le premier pas vers une longue et difficile marche vers la citoyenneté à part entière, ce sera en 1945.

Cela ne s'est pas fait simplement, où y compris dans la CGT le poids des idées à cette époque voulait que la décision des rôles se fasse en fonction du sexe et que cela soit conforme à la loi naturelle. Que la vraie place des femmes était au foyer...

DE GAULLE et la Prud'homie

De 1908 à 1958, les prud'hommes ne connaissent guère d'évolution fondamentale. DE GAULLE en conflit avec les partis politiques, l'est également avec le monde du travail, voir sa loi de réquisitions contre les mineurs en grève en 1963, les ordonnances sécurité sociale, etc... Il s'en prend aux conseils des Prud'hommes, il envisage d'imposer à l'Assemblée Nationale une réforme des conseils en les confiant à des magistrats professionnels; quant au patronat, il rêve de supprimer les élections voir les conseils purement et simplement. Il charge Joseph FONTANET, ministre du travail et René PLEVEN, ministre de la justice de préparer une loi.

En 1970, FONTANET projette d'instituer, auprès des tribunaux de grande instance, une chambre sociale composée de deux patrons et de deux salariés désignés par tirage au sort et présidé par un magistrat professionnel.

En 1978, nouvelle offensive, un autre ministre du travail, R. BOULIN fait adopter par l'Assemblée Nationale l'ouverture des listes de candidats aux membres d'organisations non représentatives ouvrant la porte aux syndicaux maison, voir d'obédience patronale ou d'extrême droite.

Mieux encore, il projetait d'instituer un vote «plural» : plus un patron exploitait de salariés, plus il disposerait de voix pour son collègue.

La réforme de 1982 (loi du 6 mai 1982)

La réforme de 1982 modernise l'institution Prud'homale. Elle prévoit :

Une protection des conseillers Prud'hommes analogue à celle des délégués syndicaux.

Le paiement intégral des salariés en cas d'absence due aux fonctions Prud'homales, qui doit être assurée par l'employeur, lequel est remboursé par l'Etat.

L'institution du délit d'entrave aux fonctions de conseillers Prud'hommes ou la libre désignation des candidats.

La section encadrement doit comprendre des agents de maîtrise ayant reçu de leur employeur une délégation écrite de commandement.

Les travailleurs privés involontairement d'emploi peuvent voter.

L'élection générale des conseillers Prud'hommes a lieu à une date unique pour l'ensemble des conseils de Prud'hommes.

L'institution d'un organisme auprès du ministre du travail dénommé «conseil supérieur de la Prud'homie». Création de conseils de Prud'hommes dans les départements du Bas Rhin, Haut Rhin, de la Moselle.

Les Prud'hommes et leur avenir

Cela reste un combat de classe. Selon les périodes, les Prud'hommes ont connu des avancées significatives mais aussi des périodes de remise en cause. A l'exemple de SARKOZY et du gouvernement qui supprime 62 conseils Prud'homoux et une centaine de sièges de conseillers. Au-delà, il envisage le remplacement de conseils de Prud'hommes par des maisons de la justice qui traiterait aussi des litiges sociaux, dérogeant aux prérogatives de la juridiction Prud'homale.

Seule institution judiciaire en Europe, mesurons bien ce que cela veut dire «des juges élus démocratiquement à bulletin secret par ceux-là mêmes qui sont appelés à recourir à leur verdict. Des juges salariés et patronaux siègent côte à côte et à égalité de droits. Des juges, qui au lendemain des sessions, regagnent leur atelier, leur bureau, leur chantier.

C'est unique en Europe et cela dérange les gouvernements et les patrons à l'heure de la modernisation. Cela met quotidiennement à mal la politique gouvernementale et les attaques contre les droits sociaux, cela redonne aussi de la justice à toutes celles et ceux qui sont victimes de l'exploitation et de l'oppression.

Les élections du 3 décembre 2008, avec un succès significatif de la CGT, seront les points d'appui pour permettre au monde du travail de résister.

Jean Claude LOURDEZ